SOLUTION AMORTISSEURS
MONROE
MONSIEUR Muffler

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
MONTRÉAL 350e

FABREVILLE AUTO
vous offre plus et mieux
mazda
1010, BOUL. DAGENAIS
FABREVILLE
622-3434

Aujourd'hui: mélange de nuages et de soleil.
Minimum −1° Maximum −7°
Demain: nuageux à partiellement ensoleillé. DÉTAILS CAHIER SPORTS
• MONTRÉAL, LUNDI 2 MARS 1992 108e ANNÉE Nº 130 52 PAGES, 4 CAHIERS
Îles de La Madeleine: 1.00 50¢ Taxes en sus

Aujourd'hui



B 5 TABLEAU RACISTE

Lyne Robichaud, jeune artiste peintre, se voit refuser un tableau pour cause de racisme par le Centre des femmes de l'Université Concordia, organisme à tendance féministe.

B 3 GORBATCHEV

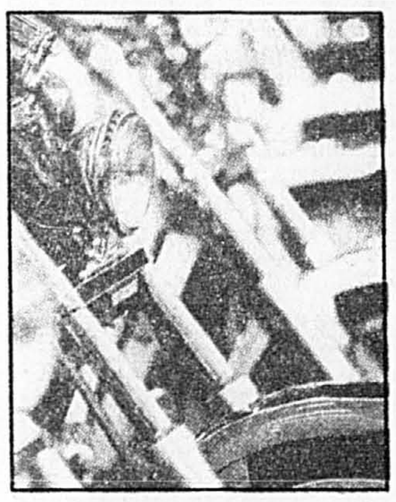
L'homme qui a changé le cours de l'histoire, Mikhaïl Gorbatchev, a 61 ans, vit aujourd'hui chichement dans son trois-pièces moscovite et déplore son manque d'argent.

C 1 HABITATION

Des constructeurs commencent à percevoir une reprise lente, qui serait due en partie à la mesure fédérale limitant à 5 p. cent le versement comptant sur une maison.

S 3 HOCKEY

Les Patriotes de Trois-Rivières ont atteint la finale du hockey universitaire pour la troisième année consécutive en battant les Blues de Toronto au compte de 6-1.



C 3 INDUSTRIE DE LA MOTO

La récession aide l'industrie de la moto et depuis 1990 les ventes n'ont fait que progresser, malgré le prix relativement élevé de ce type de véhicule économique.

Sommaire

Annonces classées
immobilier .. B10, B11, C6, C7
marchandises C7
emplois C7
automobiles ..... C8 et C9
propositions d'affaires C2
Arts et spectacles
informations ..... B5 à B7
ciné-horaire B7
télé-horaire B6
Bandes dessinées C8
Bridge C6
Décès C11
Économie ..... C1 et C3
Êtes-vous observateur? . B10
Feuilleton B11
Horoscope C7
L'auto ..... C4 et C5
Le monde B3
Loteries A4
Mot mystère C8
Mots croisés C9
Quoi faire C12
SPORTS
Philippe Cantin S5

Rififi au TNT dans Lanaudière

Une entreprise d'enfouissement de déchets solides est visée

ÉRIC TROTTIER

La police était toujours à la recherche, la nuit dernière, des individus qui ont causé pour 300 000 $ de dommages à la compagnie Matériaux secs enr., en faisant exploser trois véhicules lourds et en tentant de saboter les locaux de l'entreprise d'enfouissement de déchets solides, à Sainte-Julienne, dans la région de Lanaudière.

Vers 3h30, hier matin, les policiers de la Sûreté du Québec se sont en effet rendus au site d'enfouissement de résidus de construction (briques, bois, clous, plâtre, etc), sur la montée Hamilton, à Sainte-Julienne, pour y découvrir que des malfrats avaient réussi à y faire exploser un camion de dix roues, un bélier mécanique ainsi qu'une chargeuse-pelleteuse, en plus d'avoir prévu de faire éclater deux autres véhicules lourds et la bâtisse où dort habituellement un jeune employé de la compagnie!

Immédiatement, les techniciens de la SQ ont été dépêchés sur les lieux, et ils ont facilement désamorcé les trois dernières bombes, composées de bâtons de dynamite reliés par fils électriques à des détonateurs. Personne n'a été blessé.

Le travail des brigands (on ne connaît pas leur nombre exact) a été qualifié de «professionnel» par les observateurs qui étaient sur place. Fait à signaler, les agresseurs ont pris soin de mettre à l'abri le chien de garde du site, avant de commettre leur crime. Après leur méfait, ils se sont enfuis à bord d'une motoneige qu'ils ont abandonnée et brûlée près du rang du Cordon, au sud du village.

Selon l'agent Michel Brunet, les enquêteurs de la section des crimes contre la propriété de la SQ n'avaient pas flairé la piste des suspects, hier soir, et aucun mobile du crime n'était encore connu de la police. «C'est la première fois qu'un attentat à la bombe est perpétré contre les installations de cette compagnie», a précisé l'agent Brunet.

Un des propriétaires de Matériaux secs enr., Richard Boulay, a indiqué qu'il n'a jamais reçu de menaces auparavant, mais il a souligné que le site d'enfouissement qu'il a ouvert avec son frè-

VOIR RIFIFI EN A 2

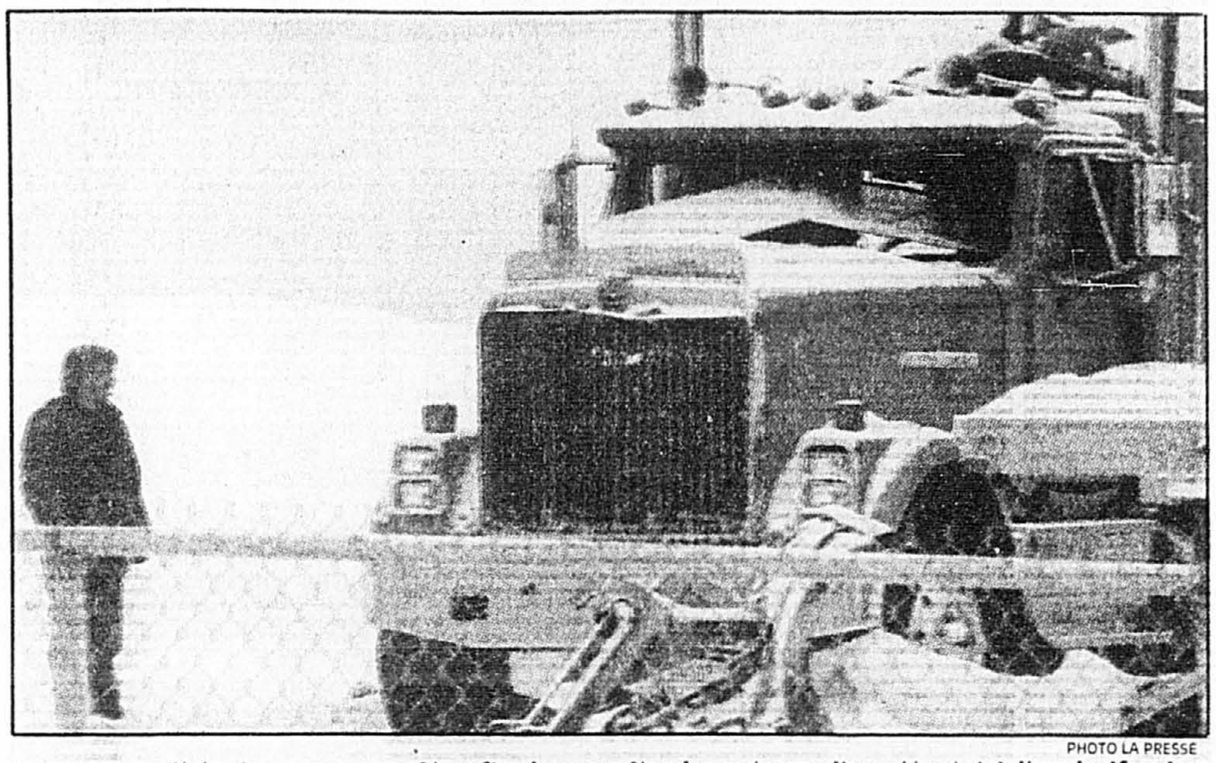


PHOTO LA PRESSE

La SQ poursuit toujours son enquête afin de connaître les auteurs d'un attentat à l'explosif qui a sérieusement endommagé trois véhicules lourds dans la région de Lanaudière la nuit dernière. La cible des auteurs de ce coup est un site d'enfouissement sanitaire.



Un homme de ferveur

Il s'est levé tous les matins, à l'aube, avant les autres, depuis plus de 30 ans. La voix et l'esprit éveillés, il a accompagné des milliers d'auditeurs dans le difficile démarrage du jour.

Parfois avec fracas. Parfois avec douceur. Chaque fois avec ferveur.

Jacques Proulx, la voix matinale de CKAC, n'a pas jeté l'éponge. Et si on ne l'entend plus depuis quelques semaines, c'est que le combat le mène ailleurs. Il se repose, refait ses forces, se soigne. À 57 ans, après trois épisodes d'épistaxis, une maladie provoquant des hémorragies nasales, il entreprend la grande virée en lui-même. «J'ai fait tout ce qu'il y avait à faire. J'avais des choses à prouver, maintenant je suis plus sage».

Tout ce sang perdu, l'angoisse, lui ont fait découvrir la fragilité des choses. La sienne.

Et il a pris conscience de la passion qu'il voue à une vieille amie: «La radio c'est une drogue. Comme animateur, on a des réactions diverses au cours d'une journée: un nuage qui passe, la neige qui tombe, le

VOIR FERVEUR EN A 2

Ottawa doit rester fort

Bourassa commentera demain

GILLES PAQUIN
du bureau de La Presse
OTTAWA

Le renouvellement du fédéralisme canadien passe par la clarification du rôle de chacun des gouvernements, la négociation d'accords particuliers entre Ottawa et les provinces ainsi que le maintien d'un pouvoir central fort, affirme le comité Beaudoin-Dobbie.

Dans un rapport dont les grandes lignes sont appuyées par les trois principaux partis fédéraux, le comité recommande le maintien de tous les pouvoirs législatifs d'Ottawa. Il suggère toutefois divers moyens de restreindre son pouvoir de dépenser dans les champs de compétence provinciale.

Le document de 125 pages publié hier propose de reconnaître l'existence d'une société distincte au Québec, le droit inhérent des autochtones à l'autonomie gouvernementale et recommande de réformer le Sénat pour le rendre électif. Il propose également cinq différentes façons de donner un droit de veto au Québec sur la

RAPPORT BEAUDOIN DOBBIE

modification des institutions centrales.

Le comité recommande aussi d'ajouter à la constitution un «pacte social» par lequel les gouvernements seraient tenus de favoriser l'atteinte d'objectifs sociaux pan-canadiens communs.

On y retrouverait la protection de l'universalité des services de santé, des services sociaux, de l'éducation ainsi que le droit à la négociation collective et à un environnement sain.

Au cours d'une conférence de presse tenue à Ottawa hier, le coprésident, Gérald Beaudoin, a soutenu que le Québec obtenait davantage avec ce projet que dans le défunt accord du lac Meech puisque le partage des pouvoirs était quasiment absent de ce dernier.

VOIR OTTAWA EN A 2

■ Les points saillants en B 1
■ Les réactions en B 1
■ Les recommandations en B 8 et B 9

Vingt petits épargnants coulent avec la faillite du Métropole

BRUNO BISSON

1. ■ «Je suis l'épouse du notaire François Delorme. Je n'ai pas de très bonnes nouvelles à vous annoncer.»

En écrivant ces lignes, le 12 décembre dernier, Jacqueline Delorme ne connaît peut-être pas encore l'ampleur du désastre qu'elle annonce à une vieille dame de 78 ans, à propos de la fortune d'une vieille tante de 99 ans.

Sa lettre ne fait que trois pages, mais elle résume la lente descente aux enfers d'un notaire, que rien ne semblait désigner comme l'oeil d'un cyclone qui, deux mois plus tard, a englouti deux faillites personnelles, un holding immobilier, les économies d'une vingtaine de petits épargnants, une avalanche de poursuites légales, des démarches désespérées pour sortir une femme du foyer où elle achève sa vie centenaire et l'internement psychiatrique du notaire en question.

Tout ça pour un motel. Le Métropole.

De la voie surélevée de l'autoroute Métropolitaine, à la hauteur du boulevard Lacordaire, on peut voir les six bâtiments du motel de 268 unités qui depuis 1983, constituait le principal actif de la compagnie 118755 Canada ltée.

En décembre, la Mutuelle des fonctionnaires du Québec a saisi ces bâtiments, scellant ainsi le sort des 2,3 millions $ de prêts dus, par 118755 Canada, à une vingtaine de petits épargnants qui n'avaient qu'un point en commun: leur notaire, François Delorme.

C'est l'histoire de cette compagnie à numéros, un château de cartes immobilier, de son effondrement et des modestes rêves de retraite dorée qu'elle a démolis dans sa chute, que *La Presse* a tenté de reconstituer au cours des dernières semaines.

VOIR METROPOLE EN A 2
SUITE DES INFORMATIONS EN A 5

«Il faut montrer aux élèves qui est le boss!»

MICHÈLE OUIMET

3. ■ «Relaxe ton tampax!» Voilà ce qu'une jeune stagiaire s'est fait dire en classe par un tannant de secondaire I. Elle n'en revenait pas. Elle était complètement abasourdie.

Après le stage, elle s'est dit: «J'arrête tout. Je veux devenir coiffeuse.»

Entre le confort douillet de l'université et la réalité affolante d'une polyvalente, le choc est terrible.

À l'école secondaire Georges-Vanier, à Montréal, 14 jeunes enseignants en période de probation ont été embauchés. Certains enseignent depuis quelques mois, d'autres depuis un an et demi. *La Presse* les



a rencontrés, à l'école, sur l'heure du midi. Entre deux bouchées de sandwich, ils ont expliqué qu'ils avaient perdu quelques illusions.

«L'université nous forme selon une pédagogie ouverte, mais on ne travaille pas avec des enfants autonomes, explique Michel Mauduit, professeur d'enseignement religieux. Par exemple, tu prépares un cours extra. Mais pendant que tu parles à un élève, les autres en profitent. Tu te retournes et la classe est en désordre. Wow! Tu manges ta claque... On devient plus dur.»

«On veut susciter des discussions intéressantes dans la classe, raconte Elise Bourque, professeur d'enseignement moral. Mais ça ne marche pas. Les élèves sont habitués d'être dirigés, de se faire dire: 'Prends ton livre, page 42.' Point.»

«Un enseignant qui n'a pas d'assurance est cuit, affirme de son côté Louise Beauchamp, professeur de sciences physiques. Il faut leur montrer qui est le *boss*.»

«Les élèves ont un sixième sens, ajoute Michel Mauduit. Ils sentent tout de suite si on a de l'expérience et de l'autorité.»

«Quand tu les réprimandes, ils te répondent: 'Qu'est-ce que tu veux, toué', explique Elise Bourque. Et les plus impolis sont les Québécois de souche.»

«C'est vrai, acquiesce Marie Canaba, professeur de mathématiques. Quand je ne suis pas de bonne humeur ou que je chicane un tannant, ils me disent: 'Tu files pas à matin.'»

VOIR BOSS EN A 10

Autres textes en A 10

Évitez le stress de la TPS
À l'achat d'une ACCORD 92 on vous remet la T.P.S.
pour aussi peu que 15 895$* et on vous remet la T.P.S.
MODÈLE # CB-714 N
LES HONORABLES HONDA
Achetée et livrée entre le 1er et le 31 mars 1992. * Transport, préparation et T.V.Q. en sus. Chez les concessionnaires participants.

SUITE DE LA UNE

RIFIFI

re, il y a un an, fait l'objet d'une vive polémique, dans la région. La ville voisine de Sainte-Julienne, Saint-Jacques-de-Montcalm, soupçonne en effet Matériaux secs de polluer une source d'eau potable lui appartenant et elle veut faire abolir le permis de l'entreprise d'enfouissement. (La cause doit d'ailleurs se poursuivre les 25 et 26 mars, en cour du Québec.)

«C'est peut-être un citoyen de Saint-Jacques qui a fait le coup, de crainte que nous gagnions notre cause. Je ne vois pas autre chose», a déclaré M. Boulay, lorsque *La Presse* l'a joint chez lui pour lui apprendre la nouvelle.

De son côté, le maire de Saint-Jacques-de-Montcalm, Yvon Lajoie, a réfuté vigoureusement toute participation de ses ouailles à cet attentat mystérieux. «Jamais dans cent ans! Les gens de Saint-Jacques-de-Montcalm sont de descendance acadienne... Je ne peux croire qu'une seule personne, au village, ait seulement pu penser à faire une chose pareille. D'ailleurs, je ne vois pas à quoi cela nous servirait», a-t-il expliqué à *La Presse*.□

OTTAWA

Le rapport reconnaît la compétence «exclusive» du Québec dans le domaine culturel ainsi qu'en matière de formation de la main-d'oeuvre. Ottawa conserve cependant son pouvoir d'intervenir dans les affaires culturelles par ses grandes institutions telles le Conseil des arts, l'ONF et Radio-Canada. Il se garde également le pouvoir de légiférer dans le domaine de la formation de la main-d'oeuvre.

Pour l'essentiel, le comité croit que le partage des compétences doit se faire au moyen d'arrangements administratifs semblables à celui que la Québec a conclu avec Ottawa dans le domaine de l'Immigration. Ceux-ci devront cependant faire l'objet d'un examen public au cours duquel les autres provinces interviendraient. Une fois conclu, ces arrangements ne pourraient être modifiés sans l'accord des deux parties.

Le comité propose également de modifier la constitution afin de permettre la délégation de pouvoirs entre les deux ordres de gouvernement. De telles délégations seraient renouvelable au cinq ans et devraient également faire l'objet d'une consultation publique.

Le recommandations du comité demeurent bien en-deça de la longue liste de pouvoirs réclamés par la Québec soit dans le rapport Allaire ou le Commission Bélanger-Campeau. Ainsi on ne confirme pas les pouvoirs du Québec dans la santé, l'éducation et les services sociaux. L'aménagement du territoire, la recherche et le développement, l'environnement, la radiodiffusion et les télécommunications sont parmi les grands oubliés.

«Ce qui est bon, c'est qu'on y fait un effort pour donner un droit de véto au Québec, mais il faudra l'unanimité des provinces pour que cela soit accepté», a souligné l'expert en droit constitutionnel Benoit Pelletier de l'Université d'Ottawa.

Selon lui, le rejet des propositions d'union économique de l'automne dernier est également sastisfaisant pour le Québec puisque cette idée est remplacée par un simple énoncé de principes en faveur de la libre circulation des personnes, des biens et des services.

Le Québec ne trouve cependant pas son compte dans le partage des pouvoirs puisque rien n'indique qu'Ottawa s'apprête à évacuer les champs de compétence provinciale. On se contente de suggérer des accords à la pièce dont la signature dépendra de la bonne volonté du gouvernement du jour, dit M. Pelletier.

Par ailleurs, le comité ouvre tout un nouveau champ de conflit avec le Québec en proposant de que la reconnaissance de la société distincte se fasse en assurant l'épanouissement et le développement linguistiques et culturels des collectivités minoritaires de langue française ou anglaise partout au Canada, soutient M. Pelletier.

Pour le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, ce rapport érige en système les chevauchements de pouvoirs entre Ottawa et les provinces. Le gouvernement fédéral peut intervenir dans tous les domaines en vertu de son pouvoir de dépenser et pour la première fois cela sera inscrit dans la constitution, a-t-il dit.

«C'est un rapport inacceptable même pour les fédéralistes du Québec», a lancé M. Bouchard en prédisant qu'il serait promptement rejeté. On y propose des reculs pour le Québec, en réduisant, par exemple, sa place au Sénat, sans lui offrir de nouveaux pouvoirs».

Même si les trois principales formations fédérales ont signé le rapport, le Parti libéral a inscrit sa dissidence sur quatre questions importantes dont le partage des compétences et la réforme du Sénat.□

METROPOLE

Elle commence par la lettre de trois pages qu'adressait à la nièce d'une dame de 99 ans, sourde aveugle et sénile, Dame Emma Lemay-Hervieux, l'épouse d'un notaire dépressif et lessivé.

«Mon époux, écrit la femme du notaire, était le mandataire et l'ami de Mme Hervieux. Elle lui avait confié l'administration de ses biens et il avait fait pour elle des placements de confiance, en fait, les mêmes placements qu'il avait faits pour son propre père et son frère.»

«Or, la récession a été dure. Les placements que mon époux a contractés pour son père, son frère, et surtout pour Madame Hervieux sont maintenant en péril.»

Reposant dans un lit du Manoir Fleury, un foyer pour personnes âgées en perte d'autonomie, Mme Hervieux ne sait toujours pas, et ne saura sans doute jamais, que cette lettre annonçait en fait... sa propre ruine.

La fortune personnelle de Mme Hervieux, un montant de 440000 $ prêté par le notaire Delorme à 118755 Canada le 31 décembre 1988, s'est volatilisée dans la faillite de cette compagnie. Le notaire s'étant porté garant du prêt de Mme Hervieux, comme de ceux d'une vingtaine d'autres prêteurs, des créances totalisant au moins 2,3 millions, lui sont retombés dessus.

Le 17 février, un rapport préliminaire, présenté par le syndic de la faillite aux créanciers réunis au centre-ville de Montréal, confirmait que les multiples hypothèques de second rang du motel, contractées par le notaire au nom de ses clients, ne pourront pas être récupérées.

«À moins d'un miracle», précise le syndic, M. Sylvain Vincent, vice-président de la firme Caron Bélanger Ernst & Young.

Le 17 février, plusieurs de ces petits créanciers étaient donc rassemblés dans la salle d'attente de la chambre 07 des locaux du Surintendant aux faillites du Canada. Plusieurs se connaissaient, s'étant rencontrés, quelques semaines plus tôt, pour recevoir le bilan de la faillite personnelle de Me Delorme, leur notaire:

— Une jeune veuve dans la cinquantaine, résidente de l'Est de Montréal, qui a vu disparaître les 212 000 $ de la succession de son mari, et ses 159000 $ d'économies personnelles;

— un couple d'origine asiatique dans la soixantaine, M. Ke Van Phan et Mme Than Nguyen, se tenait à l'écart, attendant de savoir ce qu'il est advenu des 160000 $ confiés au notaire;

— une grande et énergique sexagénaire aux cheveux blancs comme neige, Mme Jeanne-d'Arc Leblanc, nourrissait en secret le projet de cuisiner de questions l'ex-propriétaire du motel, M. Roger Girard;

— une résidante de Laval, Mme Colette Corbeil, voulait savoir si elle reverra un jour les 150000 $, investis en son nom, par le notaire Delorme, qu'elle avait d'abord connu comme un camarade de camping, à l'instar de Mme Leblanc;

— un autre membre du même camping, M. Jacques Ayotte, un ami personnel du notaire, était représenté par le même avocat que Mme Leblanc, Me André Rousseau.

Le notaire, lui, n'est pas venu.

«Il a terriblement maigri, explique l'épouse du notaire dans sa lettre du 12 décembre, passant de 185 livres à 160 livres. Il ne dormait plus, ne mangeait plus, il était en dépression.»

«J'ai dû prendre la décision pénible de l'hospitaliser en psychiatrie...»

«Faites-moi pas brailler», dit une autre des créancières de la compagnie sur un ton morne. L'ex-femme d'affaires et son mari ont prêté 320000 $, en juillet 1990, à «un immeuble situé aux 5240 et 5250, rue Jarry»: «Ce n'était écrit nulle part, dans nos contrats qu'il s'agissait d'un motel, d'un immeuble commercial, sinon nous ne serions jamais embarqués là-dedans.»

Ce n'est qu'après la faillite personnelle du notaire Delorme que les créanciers rencontrés par *La Presse* ont réalisé, à leur grand étonnement, que leurs économies avaient été investies, et dans certains cas depuis plusieurs années, dans une compagnie à numéros dont l'actif principal était un motel.

Or, depuis l'automne 1989, les recettes du motel Métropole se maintenaient à peine au-dessus du seuil de rentabilité, de telle sorte que ses activités ne fournissaient plus de capitaux neufs au holding en difficulté.

Au même moment, des transactions de 118755 Canada tournaient à la catastrophe et engloutissaient une énorme quantité de son actif. Juste avant de faire faillite, ces pertes, au courant des deux dernières années, devaient s'élever à 2,7 millions.

À cette époque, le notaire François Delorme avait déjà engagé les économies de plusieurs de ses clients, dont Mme Hervieux. En 1990, affirme le syndic Sylvain Vincent, Me Delorme aurait aussi tenté de rassembler 2 millions $ de capitaux pour le financement de travaux de rénovation.

«Il en a amassé à peu près la moitié», estime M. Vincent. Mais les échecs financiers successifs des autres activités du holding privaient la compagnie des liquidités nécessaires pour verser les intérêts aux petits prêteurs.

En mai 1991, une dame de 73 ans, Mme Yvette Loyer, qui en 1989 avait prêté 110000 $, par l'entremise de Me Delorme, demandait le remboursement de ce prêt. Quelques mois plus tard, la compagnie à numéros manquait un premier versement d'intérêts mensuels pour le prêt de 440000 $ de Mme Hervieux.

En octobre, une créancière s'inquiéta durant quelques semaines du retard anormal de son chèque. Un mois plus tard, les appels au bureau du notaire Delorme étaient référés... au motel Métropole.

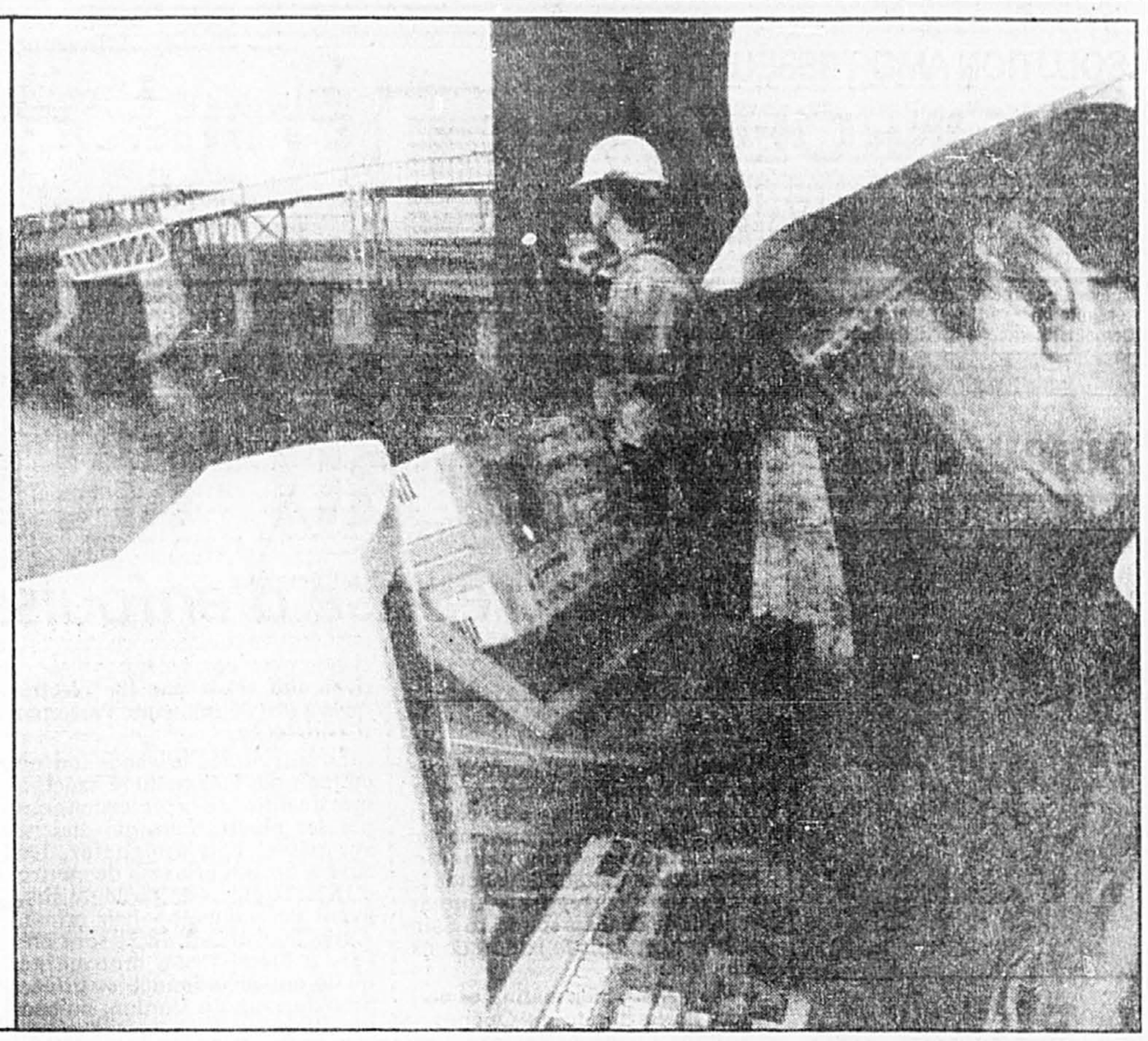
«C'est M. Girard qui m'a appris qu'il n'y avait plus d'argent et que Me Delorme allait faire faillite», affirme Mme Corbeil.

Le 3 décembre, le notaire François Delorme, endosseur de prêts de plus de 2,3 millions $ faits par son intermédiaire à la société 118755 Canada, faisait faillite. La société devait le suivre, peu après. De même que M. Girard.□

DEMAIN: «On lui faisait plus confiance qu'au curé»

Un pont surveillé

Un ingénieur du CN, Don Bradshaw, surveille grâce à l'informatique l'état du pont Victoria, à Montréal. Depuis hier, l'ouvrage de 131 ans est interdit aux camions, à la demande du Canadien National et pour des raisons de sécurité. La compagnie se plaignait en effet que les véhicules trop lourds causaient des vibrations affectant la structure boulonnee du pont.
PC



FERVEUR

journal du matin. Sans micro à qui tu vas la faire ta remarque? Qui va profiter de cet éclair de génie que tu viens d'avoir? Ta femme? Tes enfants? Ton voisin... s'il vient te voir.» Le pouvoir de la parole, celui de raconter et puis de se plaindre. De dénoncer. Toute la gamme des émotions y passe. Si tout cela s'arrête, il faut voir le jour d'une autre manière, sans micro. Mais aussi sans stress.

Jacques Proulx retrouve plus souvent qu'autrement, avec sa compagne Suzanne, sa maison de Saint-Jean-de-Matha, son havre de paix. La neige, le silence. «Je commence tout juste à être accepté, les villageois ne m'appellent plus le touriste.» C'est pourtant son monde depuis plus de 50 ans. Son paysage. Son lac. C'est aussi ses «bums», ses «chums» de jeunesse. «Dont plusieurs ont disparu ou sont en voie de disparition, comme moi.»

Il manie l'humour comme on pose un masque. Et le sarcasme est érigé en forteresse contre les blessures. Son langage est radiophonique, posé, et il semble tout livrer, mais les secrets véritables restent intacts. Il faut chercher plutôt dans les hésitations, le rire éclaté, les petites phrases hachées, les silences, (ce que la radio ne permet pas), qui est Jacques Proulx.

Et des yeux bleus, bleus, bleus. Au mélange de pervenche et d'acier.

Une drôle d'enfance et des rêves

C'est à Verdun qu'il grandit, entre une mère «très belle, bien coiffée, toujours élégante»; un père mécanicien automobile et un frère plus jeune de cinq ans, Gilles. Une famille élargie composée de grands-pères verts, de tantes délurées, de grands-mères héroïques.

Il a sept ou huit ans au divorce de ses parents. Situation difficile à l'époque qui le marginalise, l'ostracise. Le contexte familial est avant-gardiste et hors normes: ses parents, en dépit du divorce, vivent sous le même toit. La ruelle est le terrain de jeu. Les amis sont anglophones pour la plupart, Jacques est anglophile, et le milieu scolaire ne l'attache pas: «Je n'avais pas du tout, mais pas du tout la tête aux études.»

En quête d'une mère ordinaire, «qui ferait de la tarte aux pommes», il se rapproche de sa grand-mère paternelle, disponible, hospitalière et chaleureuse. «C'est elle qui m'a éveillé à la vie, m'a fait faire mon premier tour de tramway, m'a amené au parc Belmont, à l'édifice Sun Life.» Il se souvient d'ailleurs d'une exposition qui avait pour but de favoriser la vente de «Bons de la victoire». Accroché au plafond, un Messerschmitt. Le petit Jacques rêve. Pilote de chasse? Mais à la même époque troublée, la radio diffuse les reportages de nos correspondants de guerre. «J'avais la tête dans l'appareil pour tenter de capter leurs propos au-delà des parasites.»

Les airs et les ondes, deux points d'appui à ses rêves d'enfant.

Vers l'âge de 18 ans, il doit gagner sa vie et accepte un poste dans les assurances comme agent estimateur de réclamations. Il est bilingue et se fait une très jolie situation. C'est un travailleur épisodique qui s'organise pour être congédié lorsque l'été arrive. Il veut aller au lac Vert avec ses tantes et sa grand-mère. Il revient en ville, avec elles, en septembre.

Il vit chez ses parents jusqu'à son mariage à 23 ans. Et puis il entreprend sérieusement de réaliser son rêve; comme la coutume l'exigeait à l'époque, il tente sa chance dans les postes de radio de province. Audacieux, mais spectaculaire, il fait un malheur à Matane. Son style gouailleur, en dépit des risques que cela lui fait prendre, s'impose et gagne. Une expérience de dix mois déterminante puisque CHRC à Québec le réclame pour prendre le matin d'assaut. La diction s'améliore, «jamais tout à fait».

À CKAC, quelques mois plus tard, il entreprend ce qui sera un long périple matinal, semé de joies et d'embûches.

Avions et alcool

En 1966, financièrement bien nanti, il décide d'obtenir son brevet de pilote. Il achète un Piper Cherokee, plus tard un Cessna 172 et finalement un Cessna 210. «J'ai fait à peine 25 heures de vol la dernière année. L'avion hors de prix se détériorait doucement au soleil. Alors je l'ai vendu. Celui qui l'a acheté s'est tué avec, deux mois plus tard.»

Il reconnaît à l'époque qu'il aime mieux parler d'avion que piloter. Il aime mieux l'aéroclub et son bar. Un jour, il a même volé dans un état second: entre Saint-Hubert et Drummondville il ne trouvait plus sa route!

«Si tu veux prendre un verre, tu ne voles pas», déclare-t-il, assagi, aujourd'hui.

«Oh! Oh! Mets-en que j'aimais ça! Je suis tombé dedans quand j'étais petit.»

Une lourde hérédité. Et puis le besoin de socialiser, peut-être de se rassurer, de mettre un baume sur les tensions continuelles, il veut être de toutes les fêtes, rencontrer les gens importants, s'amuser. Il dort peu, vit à 100 à l'heure. La jeunesse et la santé le lui permettent. «Je me retrouvais parfois, le lendemain, légèrement usé. Quand on est jeune on a déjà la santé, ce qu'on veut c'est gagner le million, la gloire, devenir super vedette.» Il a mis l'alcool au neutre.

Des regrets. «La bouteille a pris trop de place dans ma vie.» Une vie familiale éclatée, trois filles qu'il n'a pas beaucoup vues, qui ont aujourd'hui 26, 28 et 32 ans. «Et tout ce que j'aurais pu faire avant!» Il a découvert le ski il y a cinq ans.

Le vieillissement: «Ça va vite, très vite. On se regarde dans la glace, les cheveux sont tout gris. Quossé ça? L'an dernier je me suis teint les cheveux. J'avais l'air d'un fou! Je l'ai regretté, ça sortait rose, mauve!»

«Mais la Jaguar, le yacht, le golf, le ski. À 57 ans, on ne peut plus en profiter comme à 20 ans.»

Et d'un seul coup la maladie qui change le système de valeurs. Remet les choses en place. Fait réfléchir. «Il y a la mort. C'est quoi cette grande inconnue-là?»

Jacques Proulx aime le silence. Ce n'est pas un lutteur, mais un fataliste. Heureux et malheureux. Pas pessimiste, ni déprimé, il laisse la vie couler. Entre deux lampions allumés à l'oratoire Saint-Joseph, «on ne sait jamais», un bouquet de fleurs romantique offert à Suzanne, le plaisir de Brel entendu mille fois, le goût du «Kraft Dinner» au retour d'un tour du monde qui fait maintenant partie des souvenirs, l'oiseau matinal, se refait un nouveau nid.

Une nouvelle vie.□

Carnet de route

- Jacques Proulx
- Né à Verdun le 4 mai 1935
- Mère: Antoinette Malette
- École supérieure Richard
- Agent d'assurances
- Autodidacte et lecteur boulimique
- Depuis 32 ans, animateur radio
- Depuis 30 ans à CKAC
- Quelques expériences de télévision
- À suivre...

Parlementaires appelés comme témoins dans une affaire de pressions politiques occultes

PC
QUÉBEC

■ Deux députés siégeant à l'Assemblée nationale et l'attachée de presse du ministre Pierre Paradis sont assignés, aujourd'hui au palais de justice de Hull, comme témoins dans une affaire où le ministère de l'Environnement est accusé de bloquer la délivrance d'un permis à cause de pressions politiques.

Le groupe Ray Lacroix, qui veut aménager un dépotoir à Notre-Dame-de-Bon-Secours, près de Montebello, dans l'Outaouais, a fait parvenir, en effet, des subpoena aux députés Norm MacMillan (Papineau) et Robert Therrien (Rousseau) et à Mme Sylvie Marier, porte-parole du ministre Paradis, pour qu'ils se tiennent à la disposition de la cour, aujourd'hui à Hull.

L'homme d'affaires Raymond Lacroix est représenté par trois avocats, dont Me Guy Bertrand, de Québec. Des démarches ont échouépour amener à la barre des témoins le ministre de l'Environnement, Pierre Paradis. Jeudi, ce dernier a produit un affidavit faisant valoir qu'il ne pouvait s'absenter de Québec, lors de l'audition de la cause.

En tout, une trentaine de personnes ont reçu l'ordre d'être sur place. Le directeur régional de l'Environnement, M. Jacques Beaulieu, fait partie du nombre. Des élus et des représentants de municipalités et des membres d'un comité de citoyens s'opposant au projet Lacroix auraient été convoqués.

Joint dans l'Outaouais, le procureur Jean-Carol Boucher a refuséde divulguer la liste de noms, alléguant le secret professionnel.

Fait amusant, le nom de M. Raymond Lacroix apparaît sur la liste des donateurs du Parti libéral du Québec.

De leur côté, les deux députés ont confirmé leur présence au palais de justice, aujourd'hui. Le projet doit se réaliser dans la circonscription du député MacMillan. M. Lacroix habite dans celle représentée par le député Therrien.

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:
- Montréal: au Centre des donneurs de sang de la Croix-Rouge, 2991, rue Sherbrooke Est, de 9 h à 18 h;
- Joliette: au cégep Joliette-de-Lanaudière Calimarose, 20, rue Saint-Charles-Borromée Sud, de 10 h à 16 h;
- Nicolet: à l'Institut de police du Québec, 350, av. Youville, de 14 h à 20 h 30.

Correction

■ Le nom de la nouvelle division de General Motors qui sera réservée aux concessionnaires Pontiac-Buick est Asüna et non Asna comme nous l'avons publié dans les pages de notre cahier «Automobile» de lundi dernier. Toutes nos excuses.

La Quotidienne tirage de samedi
à trois chiffres 286
à quatre chiffres 4336

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30, samedi et dimanche de 7 h à 11 h
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900
RÉDACTION 285-7070
ANNONCES CLASSÉES
Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 285-7111
GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé+ 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe —.

Enregistrement: numéro 1400 • Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LUNDI 2 MARS 1992
10-1-01

LES ANNONCES CLASSÉES
La Presse
285-7111

La Presse



L'intervention de Marcel Pepin est l'une des raisons principales du délai dans le recours à des moyens de pression plus musclés de la part des syndiqués. PHOTO LUC SIMON PERRAULT, *La Presse*

STCUM: Pepin demande et obtient une autre chance pour la négo

MARTIN PELCHAT

■ L'entrée en scène de l'ancien président de la CSN, Marcel Pepin, comme «conseiller spécial» dans le dossier des 93 mises à pied à la STCUM a convaincu les syndiqués de l'entretien, réunis hier matin en assemblée générale spéciale, de donner une dernière chance à la négociation et de renoncer à la grève.

«Si jamais on vient à la conclusion que c'est (la grève) le seul moyen, ce sera parce que des gens nous aurons poussé à le faire», a lancé le président du syndicat de l'entretien, Normand Lamoureux, à environ un millier d'employés réunis à Anjou.

Ces derniers, à main levée, ont ensuite unanimement résolu «de ne pas procéder immédiatement au vote d'un arrêt de travail tel que convenu à notre assemblée du 9 février». Les conditions d'une «grève victorieuse», ont-ils jugé, n'étaient pas encore réunies.

Mais l'intervention de Marcel Pepin, estimait un peu plus tard Normand Lamoureux, «est l'une des raisons principales» de ce délai dans le recours à des moyens de pression plus musclés. La consigne du refus du temps supplémentaire est toutefois maintenue.

«On veut vraiment donner la chance à la négociation de jouer son rôle et on pense que l'expérience de M. Pepin peut amener quelque chose de nouveau», a déclaré M. Lamoureux aux représentants des médias.

Le leader syndical s'est également appliqué à décrire l'arrivée du vétéran Pepin comme une initiative de son syndicat. Un peu plus tôt, un communiqué de la CSN confirmait la manchette du jour de *La Presse* et précisait que «le président de la CSN, Gérald Larose, a demandé à Marcel Pepin d'intervenir dans le dossier de la STCUM».

«C'est nous qui avons demandé à la CSN de nous adjoindre Marcel Pepin comme conseiller au dossier, insistait plutôt Normand Lamoureux. La CSN n'a jamais imposé qui que ce soit à un syndicat. M. Larose a tout simplement acquiescé à notre demande.»

M. Pepin, dont le petit discours aux syndiqués a été salué par une ovation debout, confiait pour sa part sentir «beaucoup de pression» sur ses épaules.

«Si c'est un échec, j'espère que les gens comprendront parcil. Je ferai ce que je pourrai, mais... le frère André, je pense qu'il est mort.»

L'ancien président de la CSN, qui se rapportera dans ce dossier à Gérald Larose, affirme voir un débat très lourd de conséquences dans celui qui oppose l'entretien et la STCUM à propos du fonds de pension.

Le syndicat de l'entretien a refusé que la STCUM amortisse les effets de la réforme Ryan en interrompant pendant un an sa contribution au fonds de pension. Les syndicats FTQ de la société ont accepté ce plan, de sorte que seuls les employés d'entretien ont été frappés par des mises à pied.

«Dans la société, il n'y a plus beaucoup d'argent, disait hier Marcel Pepin. Il y a une place où il y a encore de l'argent, c'est dans les fonds de pension. Alors il y a des vautours qui veulent sauter dessus.»

M. Pepin a eu une première rencontre avec la présidente de la STCUM, Louise Roy, mercredi dernier. «Nous avons fait valoir à monsieur Pepin que pour la société et le public, la livraison du service est et reste primordiale», disait hier Jean-Yves Duthel, directeur des communications à la STCUM.

Satisfaction

Si ce dernier se montrait satisfait du report du vote de grève, il se disait d'autre part déçu «que le syndicat ne renonce pas aux moyens de pression qu'il exerce depuis plusieurs mois dans les ateliers de travail, comme le refus de certains travaux, le ralentissement des cadences et même la délation dont sont victimes plusieurs employés qui travaillent normalement».

Hier, les employés présents à l'assemblée d'Anjou ont en outre été invités à ne pas participer aux activités entourant la présentation du plan de relance de 17 millions de la société. A compter de mardi, ce plan sera expliqué à un nombre restreint d'employés au cours de séances où la présidente de la STCUM et les représentants des autres syndicats discuteront en présence d'un animateur, M. Jean-Luc Mongrain.

Par ailleurs, Normand Lamoureux a tenté de démontrer hier la mauvaise foi de l'employeur en exhibant en assemblée deux documents apparemment contradictoires émanant de la STCUM.

«Les scénarios de ventilation d'urgence du métro de Montréal respectent la norme NFPA 130», écrivait le 4 février dernier un ingénieur en simulation du Centre de contrôle de la société, à la suite d'une réunion du comité de santé et sécurité de la CSN.

Une fiche du programme d'entretien périodique majeur 1992 de la société brandie par M. Lamoureux justifie cependant l'amélioration du système de ventilation d'urgence sur les lignes 1 et 2 du réseau par le fait que «certains ventilateurs du réseau initial sont âgés, non fiables, et ne respectent pas la norme de sécurité NFPA 130».

Questionné là-dessus, M. Duthel a promis de vérifier mais non sans affirmer que la STCUM avait développé une expertise reconnue mondialement dans le domaine de la ventilation en cas d'incendie.

Francophones éconduits au Peel Pub

ÉRIC TROTTIER

■ Cinq francophones se sont vu refuser à boire au Peel Pub, samedi soir.

Pourquoi? Selon la première version rapportée à *La Presse*, ils avaient exigé d'être servis en français. Selon la seconde, ils avaient trop bu.

«Ça fait bien 20 fois qu'on sort au Peel Pub et jamais une telle chose était arrivée. Je n'en reviens toujours pas: c'est insultant et décevant, surtout qu'on venait de consommer pour à peu près 150 $», a relaté France Desgagné, 28 ans, encore sous l'effet du choc lorsque *La Presse* l'a jointe chez elle, hier après-midi.

Toute cette nouvelle affaire de tension entre les deux communautés linguistiques a commencé par un souper que Mme Desgagné, son chum Charles Côté et leurs amis, Jacinthe Murray, Antoine Simard et Claude Mailloux ont pris ensemble, samedi soir vers 18h00, à la brasserie bien connue de la rue Sainte-Catherine, au centre-ville de Montréal.

Après avoir avalé chacun un *club sandwich* et des frites, bu plusieurs pichets de bière, un serveur à lunettes est venu les «tasser dans un coin», vers 22h, pour faire de la place à des clients anglophones qui attendaient en ligne, affirment-ils.

Comme Claude Mailloux trouvait la façon de faire du serveur un peu cavalière, il lui a demandé pourquoi ils étaient «brassés» de la sorte. Le serveur lui aurait alors répondu en anglais. M. Mailloux, originaire du Saguenay, ne parle pas un mot de la langue de Shakespeare. Il a demandé au serveur de lui répéter sa phrase en français.

C'est à ce moment, selon la version du groupe des cinq, que le serveur aurait répliqué, toujours en anglais: «Justement, c'est fini pour les Français, à soir...»

Prenant la remarque pour une insulte gratuite, les cinq ont décidé de tenir tête au serveur et sont demeurés à leur table. Quelques minutes plus tard, la jeune serveuse qui s'était occupée d'eux toute la soirée, «une fille prénommée Nathalie avec qui nous avons eu beaucoup de plaisir», précise Charles Côté, s'est présentée à leur table pour leur offrir un nouveau pichet de bière.

«Mais au moment où nous allions commander, une espèce de gros matamore s'est pointé et lui a interdit de nous servir à nouveau», poursuit M. Côté, un éducateur de 31 ans. France Desgagné a alors tenté d'obtenir des explications du «matamore», qui aurait lancé: «C'est fini pour vous autres, vous êtes barrés, allez-vous-en.»

«Ils n'avaient aucune raison de nous malmener de cette façon, enchaîne Jacinthe Murray, à part le fait que nous parlions français. Nous n'avons pas crié durant la soirée, nous n'avons pas fait les fous comme c'était le cas aux autres tables autour de nous. Nous parlions simplement. C'est pourquoi cette histoire m'a déchiré le coeur. J'en ai pleuré...»

Rencontré hier soir au Peel Pub, au moment où il mettait justement un client (anglophone, cette fois) à la porte, le gérant de l'établissement, Steve Satov, celui-là même que les cinq éconduits appellent le «matamore», a d'abord refusé de s'adresser aux représentants de *La Presse*. «I have no comment», a-t-il sèchement laissé tomber.

Après insistance, toutefois, il a expliqué que c'est parce qu'il se sentait «responsable» de ses cinq clients s'il leur a refusé de la bière. (Signalons qu'un autre employé du Peel Pub a confié à *La Presse* que les cinq francophones se sont comportés «correctement et gentiment, durant toute la soirée».)

«Je me promène toujours aux tables pour veiller sur ceux qui ont trop bu, a relaté M. Satov. Je préfère conserver ma clientèle en bonne santé plutôt que vendre de la bière. C'est ce qui s'est passé avec eux. S'ils disent que je les ai insultés parce qu'ils sont francophones, c'est faux. Ce sont eux qui m'ont traité de «maudit anglais'.»

«C'est de la foutaise, une histoire qu'il a inventée par après», a par la suite rétorqué Charles Côté.

Conscient de la mauvaise publicité que pourrait entraîner cette affaire, M. Satov a tout de même invité le groupe à retourner au Peel Pub: «Ils seront toujours les bienvenus ici».

«Qu'il n'y compte pas trop», a conclu M. Côté.

500 000 $ aux festivals de Montréal

■ La Ville de Montréal maintiendra en 1992 les subventions qu'elle accorde aux organisateurs des principaux événements culturels de la métropole à un niveau comparable à celui des dernières années.

Ainsi, le Conseil municipal sera appelé ce soir à entériner des crédits de 545 000 $, dont 430 000 $ iront aux grands festivals. En tête de liste, le Festival international de jazz et le Festival Juste pour rire/*Just for laughs* obtiendront respectivement 110 000 $ et 80 000 $.

Il y a cependant quelques absents dans la liste fournie hier par le Comité exécutif de Montréal, le principal étant le Festival des films du monde, qui traditionnellement reçoit de la Ville environ 80 000 $.

«Ces dossiers-là n'étaient pas prêts en même temps que les autres lorsqu'on a fait la liste pour que ça passe au conseil», a expliqué hier Joseph Biello, membre du Comité exécutif.

Entre aussi en ligne de compte dans le dossier du FFM, admet-il, l'étude commandée en janvier par Ottawa et Québec à la firme Sécor portant sur le fonctionnement du festival.

Le but de cette étude, rappelons-le, est d'«identifier en collaboration avec le festival les mesures palliatives afin d'éviter que le déficit accumulé du FFM et du marché n'entrave leur développement».

La Ville sera cependant prête à étudier le dossier du FFM dès qu'il sera complet, de préciser M. Biello.

Selon Richard Gay, vice-président du FFM, le président Serge Losique mène lui-même les négociations avec la Ville. M. Losique est parti samedi pour Los Angeles. Il a donc été impossible d'en apprendre plus.

En plus des 430 000 $ accordés aux festivals, la Ville réserve 115 000 $ aux salons, foires et marchés culturels tels que le gala de l'Adisq (20 000 $), le Salon des métiers d'art (15 000 $) et Cinars (20 000 $).

Oui au Forum, dit la FTQ

■ La FTQ-Construction souhaite que les travaux visant la construction du nouveau Forum débutent le plus rapidement possible et cela afin de consolider le secteur de la construction qui en a grandement besoin.

À la suite de l'autorisation donnée récemment par le ministre de l'Environnement du Canada, M. Jean Charest, la FTQ réitère son appui à Molson et au Canadien Pacifique quant au projet du nouveau Forum.

Selon la centrale syndicale, rien ne justifie la tenue d'autres audiences publiques que celles déjà prévues pour l'automne dans le cadre du Comité conseil d'arrondissement (CCA).

Tout en croyant à l'importance de consulter le public, la FTQ rappelle que le CCA a déjà fait ses preuves et qu'il a été mis en place par l'administration municipale justement pour faire valoir l'opinion des citoyens.



Des chaufferettes mal branchées

Les pompiers de Lemoyne ont dû faire appel à leurs confrères de Brossard, Saint-Lambert, Saint-Hubert et Greenfield Park, hier après-midi, pour combattre un incendie majeur qui a finalement détruit une conciergerie en rénovation du 61 Charron. L'incendie a débuté vers 13h20 et les pompiers ont craint qu'il ne s'attaque aux immeubles voisins. On ignore pour l'instant la cause de ce sinistre, mais on le croit accidentel. Les policiers ont appris que des chaufferettes avaient été branchées le matin même dans l'immeuble qui a brûlé.

PHOTO GILLES RENAUD, collaboration spéciale, *La Presse*

Un mort et 12 blessés sur les routes

ÉRIC TROTTIER

■ Un mort et 12 blessés: voilà le triste bilan de deux accidents routiers causés par la chaussée glissante, hier, dans la grande région montréalaise.

Une première collision frontale s'est produite vers 10h30 sur le pont de l'autoroute 10 qui enjambe la rivière Richelieu, à un endroit où une fine couche de neige rendait la conduite particulièrement périlleuse. Les quatre occupants des deux véhicules impliqués ont été grièvement blessés.

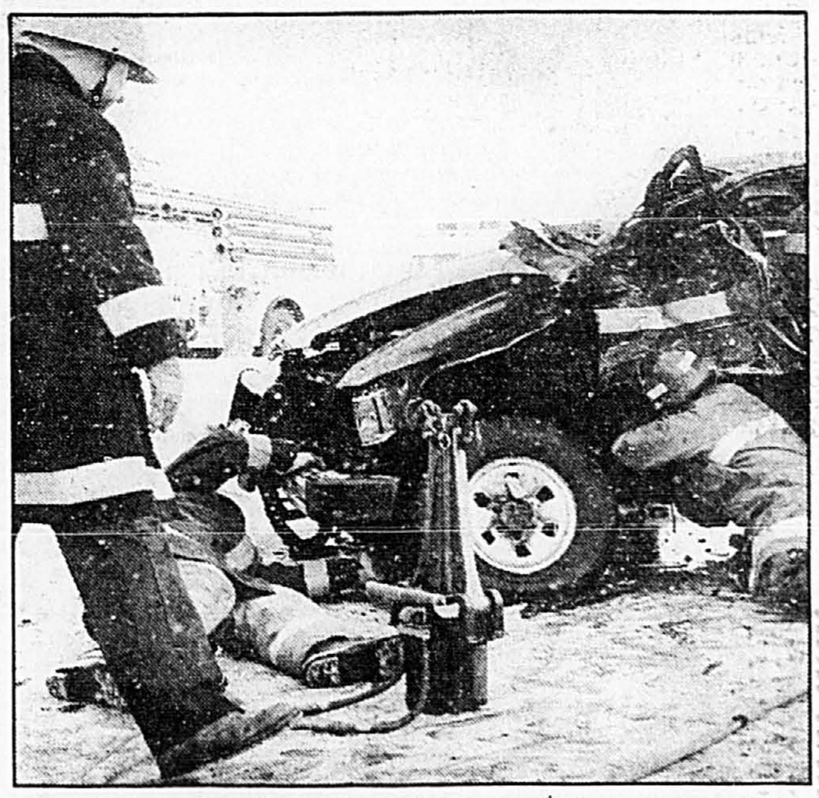
Au volant d'une camionnette Toyota Pick-Up, un citoyen de 29 ans de Saint-Mathias-de-Beloeil roulait vers Montréal, accompagné de sa femme. Soudain, il a perdu la maîtrise de son véhicule, a traversé le terre-plein central, qui n'offre pratiquement aucune protection sur le pont, et s'est retrouvé dans la voie opposée.

Deux résidants de Saint-Hubert, âgés d'environ 50 ans, passaient par là à bord de leur fourgonnette Dodge Caravan et ils n'ont pu éviter la collision.

Le résultat était affreux à voir: les deux véhicules sont des pertes totales et les pompiers ont dû employer les pinces de désincarcération pour sortir les victimes de leur tas de ferraille.

Les quatre blessés ont été conduits à l'hôpital du Haut-Richelieu, à Saint-Jean-sur-Richelieu, mais le conducteur de la camionnette Toyota a plus tard été transféré aux soins intensifs de l'hôpital Saint-Luc, où il reposait hier soir dans un état critique.

L'autoroute 10, en direction Est, a été complètement paralysée durant l'opération de sauvetage.



Le conducteur de cette camionnette reposait hier soir entre la vie et la mort à l'hôpital Saint-Luc. PHOTO XAVIER LLUIS, collaboration spéciale, *La Presse*

hauteur de Saint-Hyacinthe-du-Confesseur.

Après avoir dérapé sur une plaque de glace, la fourgonnette s'est retrouvée au milieu de la route et a heurté de plein fouet une automobile qui roulait en sens inverse, la projetant dans le fossé. Le conducteur de l'automobile n'a été que légèrement blessé.

La fourgonnette en perte de contrôle a ensuite fait un tête-à-queue pour effectuer une collision frontale avec le véhicule qui la suivait précédemment. Mme Bédard prenait place dans ce véhicule, en compagnie de trois personnes qui reposaient hier soir dans un hôpital de la région, dans un état grave. Les quatre occupants de la fourgonnette n'ont subi que des blessures légères.

Un mort à Saint-Hyacinthe

L'autre tragédie s'est déroulée dans la région de Saint-Hyacinthe, vers 14h30, causant la mort de Mme Georgette Bédard, 67 ans, de Saint-Hyacinthe.

Une fourgonnette avec quatre personnes à son bord circulait sur la route 137, en direction sud, à la

Saucisses Européennes
Chez BETTER
Bières Importées
CHEZ BETTER ®
Saucisses Weisswurst et Toulouse, frites, choucroute et bière importée de France
9.95$
4382 boul. St-Laurent, Mtl 845-4554
1310 de Maisonneuve Est, Mtl 525-9832
1430 rue Stanley, metro Peel 848-9859
160 Notre-Dame Est, Mtl 861-2617
5400 Côte des Neiges, Mtl 344-3971
61 rue de la Gare, St-Sauveur 227-8591
6150 boul Taschereau, Brossard 443-3992
981 boul. St-Jean, Pointe-Claire 697-2900
2133 boul. Le Carrefour, Laval 681-1727

MTS : une pratique médicale à repenser

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Chaque jour aux États-Unis, 33 000 nouveaux cas de maladies transmissibles sexuellement (MTS) sont enregistrés. L'épidémie de syphilis atteint son plus fort niveau depuis la fin des années 1940.

Trois millions d'adolescents contracteront l'herpès génital ou la chlamydia cette année, une véritable catastrophe qui ne va pas sans inquiéter les services de santé du Québec. «C'est clair, tranche le docteur Jacques Ringuet, médecin conseil à la Direction de la santé publique du Québec: l'épidémie pourrait nous rattraper si nous ne posons pas les bons gestes maintenant.»

Des 12 millions d'Américains qui, cette année, seront déclarés nouveaux porteurs d'une MTS, le tiers sera atteint d'une chlamydia, la maladie de l'amour la plus fréquente et cause majeure de l'infertilité chez la femme.

«Il ne s'est pas fait de recherche sur la chlamydia au Québec au cours des trois dernières années, déplore le docteur Ringuet. Ce n'est pas parce que la maladie connait une certaine stabilité qu'il faut s'asseoir sur ses lauriers. Nous devons rester vigilants.»

En 1990, près de 16 000 Québécois et Québécoises ont subi un test positif de chlamydia, une légère diminution par rapport à l'année précédente. Les cas de sida et d'hépatite B, tout comme certaines souches de gonorrhée résistantes aux antibiotiques classiques, sont cependant en hausse. «Absolument rien n'est gagné», commente le docteur Christian Fortin, chef du Service des maladies infectieuses du Département de santé communautaire du Centre hospitalier de l'Université Laval.

Il cite l'exemple de la tuberculose qu'on considérait, récemment encore, comme pratiquement disparue, et qui subit une recrudescence.

Changer la philosophie

Chaque année, 100 000 jeunes Québécois arrivent à l'âge des rapports sexuels. Il est maintenant reconnu que la première relation sexuelle survient de plus en plus tôt, prélude à une multiplicité de partenaires.

Une étude démontre que 47 p. cent des jeunes de 17 ans ont eu des relations sexuelles et 15 p. cent de ceux-ci ont eu six partenaires sexuels différents ou plus depuis leur première relation. Il s'agit d'une moyenne provinciale: dans certaines régions du Québec, l'activité sexuelle serait plus élevée encore.

«C'est bon de diagnostiquer, estime Jacques Ringuet, mais les tests (en laboratoire) ont leur limite. Il faut songer à changer notre philosophie et remettre en question la pratique médicale actuelle. Les médecins devront jouer un rôle plus important à l'avenir.»

Pour lui, le temps est venu de développer le «réflexe de la recherche des contacts», celle où le médecin trace l'histoire de son patient infecté, le questionne, cherche à connaitre l'identité des partenaires. «Il y a toute une mentalité à changer de ce côté.»

Pratique courante aux États-Unis, cette enquête est presque toujours réalisée par des infirmières. «Il n'est pas certain que les médecins québécois voudront jouer ce rôle, suppute le docteur Fortin. Le système de santé actuel ne laisse guère de temps aux médecins pour mener ce type d'enquête. Il faudra trouver des mécanismes, faire preuve d'initiative et d'imagination.»

«Il faut trouver le moyen d'entrer en contact avec les groupes de population qui n'ont pas répondu aux activités de prévention, de promotion, d'éducation et de traitement réalisées jusqu'à maintenant et de comprendre pourquoi elles n'adoptent pas encore une activité sexuelle sécuritaire, ajoute Jacques Ringuet. C'est actuellement notre plus grande faiblesse.»

Faire l'amour à 15 ans

La pilule, suite et fin



LOUISE CHARBONNEAU

collaboration spéciale

La pilule possède une efficacité théorique de 99 à 99,5 p. cent. En pratique, elle protège à 98 p. cent parce que le corps humain n'est pas une machine et qu'il peut toujours se produire un accident de parcours.

La pilule peut être cessée quand on n'en a pas besoin et reprise plus tard. Si elle est commencée au début du cycle, elle protège dès les premiers jours à condition qu'on ne l'oublie pas. Elle doit être prise chaque jour si elle est présentée en cycles de 28 jours (21 jours d'hormones et 7 jours de pilules inactives) ou pendant 21 jours si le paquet ne contient que 21 comprimés. On arrêtera alors pendant 7 jours et on commencera un nouveau cycle immédiatement après. Le danger de grossesse avec la pilule survient surtout quand on prolonge ce délai de 7 jours.

À l'inverse, dès que l'on arrête la pilule, on peut devenir enceinte si on ne se protège pas. Il est faux de croire que les effets dans le corps se prolongent pendant quelques mois. C'est pourquoi on a vu plusieurs grossesses suite à un scénario typique du genre: querelle, rupture fracassante, pilules jetées avec rage, semaine de colère puis de tristesse, de larmes, de manque et enfin de désir. On se réconcilie et, emportés par l'élan de la passion retrouvée, on oublie cette petite considération terre à terre que constitue la prévention qui séjourne au fond de la poubelle. Le réveil est hélas brutal pour certaines.

Que faire?

La pilule du lendemain

Elle existe depuis bien longtemps et pourtant, peu de femmes semblent la connaitre.

Il s'agit d'une pilule contraceptive à plus fort dosage (Ovral) que l'on administre de la façon suivante:

- 2 comprimés en une dose, pris dans un intervalle de 72 heures après une relation sexuelle non protégée;
- 2 comprimés, 12 heures plus tard.

La pilule du lendemain est très efficace, jusqu'à 99 p. cent à condition qu'il n'y ait pas eu d'autres contacts non protégés dans le même cycle en dehors des 72 dernières heures. Les menstruations surviennent entre 5 et 21 jours après la prise.

Il faut aussi que tous les contacts sexuels subséquents soient protégés adéquatement jusqu'au cycle suivant.

La pilule du lendemain est donc considérée comme une méthode de dépannage extrêmement utile en cas d'urgence, mais qui ne peut pas être utilisée comme une méthode contraceptive courante, à moins évidemment que la jeune femme n'ait que 2 ou 3 relations sexuelles par année.

Chez l'adolescente, une consultation pour la pilule du lendemain constitue un moment privilégié pour aborder la contraception à plus long terme.

Il est à noter que les termes «pilule du lendemain» peuvent prêter à confusion et causer une panique inutile chez l'adolescente qui a fait l'amour le samedi soir et qui ne sait pas où aller pour se la procurer. Elle a 72 heures de répit; elle peut donc attendre au lundi matin pour consulter son médecin ou se présenter à son CLSC.

J'allais terminer cette série sur la contraception en omettant une ancienne méthode, mais qui demeure la plus utilisée par les jeunes et probablement par les moins jeunes aussi. Il s'agit du coït interrompu, mieux connu sous les vocables: faire attention. D'une grande cruauté envers les garçons qui ont la tendance tout à fait naturelle à cet âge d'éjaculer en quelques secondes, cette méthode est donc vouée à l'échec à plus ou moins brève échéance. Il faut quand même avouer que c'est mieux que rien.

En fin de compte...

Quelle que soit la méthode choisie, l'aspect le plus important de la contraception est de se sentir en confiance, de bien comprendre comment se servir du moyen choisi et d'avoir le sentiment d'être en contrôle et non pas l'inverse. Dans la continuité de la vie d'une femme, celle-ci est appelée à changer de méthode selon ses besoins et les circonstances. Elle doit donc percevoir la contraception comme le meilleur choix pour elle dans le contexte actuel de sa vie, choix qu'il lui est toujours possible de réviser tant qu'elle ne décide pas d'avoir recours à la stérilisation définitive.

Enfin, et au risque de me répéter, il n'est plus possible aujourd'hui d'envisager avec une adolescente ses besoins contraceptifs sans se préoccuper de la protection dont elle doit se prémunir contre les MTS et le sida.

Pour les personnes qui désirent en connaitre davantage syr les différentes méthodes contraceptives, une brochure intitulée «Le contrôle des naissances» donne des renseignements pertinents et accessibles aux personnes non spécialisées. On peut se la procurer au coût de 4 $ chez : Les Presses de la santé de Montréal, Inc., C. P. 1000, station Place du Parc, Montréal, H2W 2N1. Tél. : (514) 272-5441.

Sida: plusieurs femmes sujettes à la contamination ne se protègent pas

Associated Press

ATLANTA

■ Jusqu'à près de la moitié des femmes sujettes à un risque élevé d'être contaminées par le virus HIV et de contracter le sida n'utilisent jamais de moyens de contraception et la plupart d'entre elles désirent avoir des enfants, révèle une étude réalisée par les services du département de Santé et du National Center for Disease Control (CDC, centre fédéral du contrôle des maladies) aux États-Unis.

Les chercheurs ont réalisé leur enquête auprès de 736 femmes ayant une vie sexuelle active et encourant le risque de contracter le sida parce qu'elles ou leurs partenaires avaient utilisé des seringues pour se droguer. Ils ont mené l'étude dans des cliniques de désintoxication à New York, Philadelphie, dans le New Jersey et dans des centres de drogue et des prisons de Miami.

La plupart des femmes interrogées (de 54 à 60 p. cent, selon les cas) ont déclaré qu'elles ne voulaient pas être enceintes dans les trois prochaines années. Dans le même temps, entre 41 et 64 p. cent des femmes ont déclaré qu'elles souhaitaient avoir un enfant.

Toutefois, seulement 26 à 38 p. cent ont affirmé qu'elles utilisaient régulièrement des moyens de contraception contre 37 à 49 p. cent qui ont avoué qu'elles n'en utilisaient jamais.

TOYOTA

Des chiffres aussi fiables que nos voitures.

0 $ D'ACOMPTE / 178 $ PAR MOIS INCLUANT TRANSPORT ET PRÉPARATION TAXES EN SUS (EH OUI PERSONNE N'Y ÉCHAPPE) / 48 mois*

OU

8628 $**



TERCEL 1992

• moteur 1,5 litre à injection électronique • traction avant • direction à crémaillère • boîte manuelle à surmultipliée • dégivreur électrique de lunette arrière • phares à halogène • rétroviseurs extérieurs gauche et droit

SOLUTION TOYOTA

GARANTIE 6 ANS KM ILLIMITÉ OFFERTE PEA PROTECTION EXTRA-ATTENTIVE

*Programme de location Solution Toyota de 48 mois / 96 000 km pour la Tercel S, modèle DK46-AA. Valeur résiduelle garantie. Seuls le premier versement et un dépôt de sécurité remboursable sont exigés. Sur approbation de Toyota Crédit Canada inc. Offre de durée limitée. **PDSF Tercel S, modèle DK46-AA. Taxes, transport et préparation en sus.

Tu m'épateras toujours Toyota.

CANDIAC Candiac Toyota 659-6511	CHAMBLY Chambly Toyota 658-4334	CHÂTEAUGUAY Châteauguay Toyota 692-1200	COWANSVILLE Cowansville Toyota 263-8888	DRUMMONDVILLE Toyota Drummondville 477-1777	GRANBY Estrie Toyota 378-8404	ÎLE PERRÔT Île Perrôt Toyota 453-2510	JOLIETTE Joliette Toyota 759-3449	LACHINE Spinelli Lexus Toyota 634-7171	LACHUTE Lachute Toyota 562-6662
LAVAL Chomedey Toyota 687-2634	LAVAL Vimont Lexus Toyota 668-2710	LONGUEUIL Longueuil Toyota 679-1890	MAGOG Toyota Magog 843-9883	MONT-LAURIER Claude Auto 623-3511	MONTRÉAL Alix Toyota 376-9191	MONTRÉAL Chassé Toyota 527-3411	MONTRÉAL Houle Toyota 351-5010	MONTRÉAL St-Laurent Lexus Toyota 747-9811	MONTRÉAL Toyota Centre-Ville 935-6354
MONTRÉAL Toyota Pie IX 329-0909	POINTE-AUX-TREMBLES Pointe-aux-Trembles Toyota 640-1474	POINTE-CLAIRE Fairview Toyota 694-1510	REPENTIGNY Repentigny Toyota 581-3540	RICHMOND Toyota Richmond 826-5923	ST-EUSTACHE Toyota St-Eustache 473-1872	SAINT-HYACINTHE Angers Toyota 774-9191	SAINT-JEAN Déry Toyota 359-9000	ST-JÉRÔME Toyota St-Jérôme 438-1255	ST-LÉONARD St-Léonard Toyota 252-1373
STE-AGATHE Toyota A Ste-Agathe 326-1044	STE-THÉRÈSE Blainville Toyota 435-3685	SHAWINIGAN Mauricie Toyota 539-8393	SHERBROOKE Relais Toyota 563-6622	SOREL Automobile Pierre Lefebvre 742-4596	TERREBONNE Automobiles L.G. Léveillé 471-4117	TROIS-RIVIÈRES Trois-Rivières Toyota 374-5323	VALLEYFIELD G. Couillard Automobiles 373-0850	VERDUN Woodland Toyota Verdun 761-3444	VICTORIAVILLE Toyota Victoriaville 758-8235

BOUCHERVILLE Toyota Duval 655-2350 — BROSSARD Brossard Toyota 445-0577

Votre concessionnaire TOYOTA

Commanditaire officiel des équipes olympiques du Canada.

Ⓜ Marque officielle © Association olympique canadienne 1967

RÉSULTATS loto-québec

loto-québec

Lotto 6/49 — Tirage du 92-02-29

14 15 26 34 35 42

Numéro complémentaire: 6

	GAGNANTS	LOTS
6/6	1	2 683 821,20$
5/6+	11	73 195,10$
5/6	296	2 176,00$
4/6	16 539	74,60$
3/6	318 635	10,00$

Ventes totales: 19 008 872,00$
Prochain gros lot (approx.): 2 200 000,00$
Prochain tirage: 92-03-04

Extra — Tirage du 92-02-29

NUMÉROS	LOTS
358973	100 000 $
58973	1 000 $
8973	250 $
973	50 $
73	10 $
3	2 $

Banco — Tirage du 92-02-29

2 4 10 13 17
18 22 24 26 27
32 33 35 36 39
40 45 52 55 56

Prochain tirage: 92-03-02

Select 42 — Tirage du 92-02-29

2 19 21 25 29 32

Numéro complémentaire: 13

MISE-TÔT 2 4 6 38 — GAGNANTS 92 — LOTS 543,40$

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 000 000,00$
5/6+	1	33 153,80$
5/6	29	762,10$
4/6	1 950	52,90$
3/6	30 312	5,00$

Ventes totales: 1 187 367,00$
Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00$

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.



Les ennuis financiers du motel Métropole ont pesé lourd sur le château de cartes édifié par 118755 Canada. PHOTO PIERRE McCANN, *LA Presse*

118755 Canada: un château de cartes qui s'est brusquement effondré

BRUNO BISSON

■ Les ennuis financiers de la société 118755 Canada ltée n'ont pas commencé avec le motel Métropole, ni à cause de lui. Mais quelque part dans l'éther où se meuvent les transactions immobilières, il y eut une compagnie, Sonatronics, et un immeuble en mauvais état, au Cap-de-la-Madeleine, qui firent brutalement basculer les fondations de papier qui soutenaient le château de cartes édifié par la compagnie à numéros. Elle ne s'en remit jamais.

La société 118755 Canada, créée en 1982 par M. Roger Girard, n'a jamais été autre chose qu'une station de transit où étaient concentrés des titres immobiliers et des capitaux, contractés à l'externe par le notaire François Delorme, partenaire invisible des affaires de M. Girard.

Selon M. Sylvain Vincent, vice-président de Caron Bélanger Ernst & Young, la firme comptable qui administre la faillite, celle-ci pourrait s'expliquer par une «utilisation abusive de l'effet-levier».

L'«effet-levier», une manoeuvre parfaitement légale utilisée à profusion par les spéculateurs immobiliers, consiste à réinvestir de façon continue, dans de nouvelles acquisitions, le capital que rend disponible un emprunt hypothécaire. Une nouvelle acquisition sera elle-même hypothéquée au maximum, et préférablement financée par des cessions de droits de créance, au lieu d'argent comptant.

«Mais dans ce cas-ci, estime M. Lebel, chargé d'équipe pour le syndic, la société a peut-être un peu trop tiré sur l'élastique en acceptant des garanties de deuxième ou même de troisième rang.»

C'est ce qui devait causer sa perte, il y a deux ans, au Cap-de-la-Madeleine.

En mai 1989, un immeuble de plus de 60 logements, situé sur la rue Lajeunesse, dans le nord de Montréal, est vendu par la société 118755 Canada à la compagnie Promogin, pour 2,05 millions $. Une fois les transferts d'hypothèques effectués, la transaction doit dégager une équité de 552000 $.

Promogin offre de verser 125000 $ comptant et un solde de prix de vente de 427000 $ qu'elle détient sur un immeuble du Cap-de-la-Madeleine appartenant à Sonatronics. Ce solde de prix de vente ne vient qu'en troisième rang de créance. Le marché est conclu quand même. 118755 Canada venait de commettre une erreur.

Deux mois plus tard, Sonatronics demande un délai pour remplir ses obligations. En octobre, 118755 Canada doit saisir les loyers et prendre en main les activités de l'immeuble du Cap. Dès lors, il devient évident que l'immeuble est dans un état lamentable. La société de M. Girard décide de le rénover pour maximiser la rentabilité des loyers, et investit 350000 $ sous forme d'avances à Sonatronics pour financer les travaux. Seconde erreur.

Car en mai 1990, les travaux étant terminés et les locaux bien loués, la société Immoplex qui détient une hypothèque de 215000 $ sur l'immeuble de Sonatronics, demande le paiement de cette créance de deuxième rang, qui arrive à échéance.

118755 est coincée: si Sonatronics ne peut payer, la faillite qui en suivra lui fera perdre le solde de 427000 $, qui ne lui a toujours pas été versé.

On décide donc de faire intervenir une cinquième firme, 147607 Canada, dont la présidente est Jacqueline Lavoie-Delorme, épouse du notaire: le projet est de faire acheter l'immeuble par 147607 pour le lui racheter par la suite. Mais il s'avère que l'immeuble du Cap-de-la-Madeleine est grevé d'une dette de 1,3 million $, alors que sa valeur est estimée à 1,5 million $.

L'opération est suicidaire. La société 118755 Canada abandonne la bataille. En plus de son solde de 427000 $, elle perd l'avance de 350000 $ investie en travaux de rénovation, soit 777000 $.

Entre-temps, le manque de liquidités provoqué par cette déveine empêche la société de compléter les travaux d'agrandissement d'un foyer pour personnes âgées, le Pavillon Le Baron, acheté pour 1 $, en 1988, et dans lequel 525000 $ ont déjà été investis.

Le délai est fatal au projet. Peu après la déconfiture du Cap, le Crédit Industriel Desjardins, créancier de premier rang de cet immeuble, saisit le Pavillon Le Baron. 118755 perd donc 525000 $ de plus.

Dans les mois qui suivent, des travaux de rénovation urgents à la toiture du motel Métropole entraînent une dépense de 200000 $. En 1990, la récession provoque une perte d'exploitation s'élevant à 300000 $.

Une avance de 600000 $ au «Groupe Delorme» qui, selon le bilan du syndic n'est autre que François Delorme, ne sera jamais remboursée.

Enfin, dernier avatar de l'aventure du Cap-de-la-Madeleine, un terrain d'une valeur de 197000 $, situé à Saint-Bruno, et donné à la Banque Toronto-Dominion pour garantir sa créance de deuxième rang dans le financement de l'immeuble du Cap, pour 147607 Canada, est saisi par la Banque.

«Les problèmes mentionnés ci-haut, conclut le syndic, sont causés par des transactions immobilières qui n'ont rien à voir avec les opérations du Motel Métropole. Ces transactions ont entraîné une détérioration des liquidités de la société de l'ordre de 2,7 millions $ dans les 24 derniers mois.»

Le motel, estime Sylvain Vincent, aurait pu supporter une hypothèque de 5,4 millions $, comme celle qui fut contractée auprès de la Mutuelle des Fonctionnaires du Québec, en 1989.

Mais ses revenus ne pouvaient soutenir la dette d'ensemble de la société qui s'est élevée, avant la faillite, jusqu'à 8,35 millions $.

Or, la vente de l'immeuble de la rue Lajeunesse et les pertes des immeubles du Cap et du Pavillon Le Baron ont privé la société 118755 de l'essentiel de ces revenus immobiliers.

Pour le monde de l'immobilier, une faillite semblable à celle de 118755 Canada n'a rien d'extraordinaire. Elle serait même, et à plus d'un titre, exemplaire.



Le syndic Sylvain Vincent (à gauche) et le chargé d'équipe Éric Lebel croient que les épargnes des 21 petits créanciers de 118755 Canada sont à jamais perdues. PHOTO PHILIPPE BOSSÉ, *LA Presse*

Essam Shedid poursuit un policier pour voies de fait

Arrêté dans la nuit du 4 février, il affirme avoir été brutalisé



Essam Shedid

MARIE-FRANCE LÉGER

■ En plus d'intenter une action pour dommages corporels et moraux de 75000 $ contre un policier, Essam Shedid doit déposer contre lui, cette semaine, une poursuite au criminel pour voies de fait.

Le jeune homme de 23 ans déclarait à *La Presse* avoir été victime d'un incident le 4 février, au cours duquel il aurait été frappé et injurié par deux policiers, puis abandonné dans une ruelle à 2 h du matin.

Le lieutenant Andrew Theodoses, chargé de relève au poste 33, a confirmé hier que la police recherchait deux suspects ce soir-là, dont un armé, et qu'Essam Shedid avait bien été interrogé par des policiers.

Cependant, il assure que le policier identifié par le plaignant ne travaillait pas le 4 février. Pour le reste, a-t-il dit, ce sera à la Commission de déontologie de trancher.

«Shedid a effectivement été rencontré par deux policiers à l'intérieur et à l'extérieur du Casa Mondo. Nous avions le signalement de deux suspects dont un qui correspondait à celui d'Essam. Nous recherchions également un Noir, connu dans le secteur. Nos policiers connaissent aussi Shedid qui se tient souvent dans le coin», a expliqué le lieutenant, en précisant que le jeune homme n'a pas de dossier judiciaire.

L'avocat d'Essam Shedid, M. Pierre Grygiel, du cabinet Claude F. Archambault, a signifié une mise en demeure le 19 février à la CUM (l'employeur des deux policiers) et une autre, le 24 février, à un des deux agents identifié.

«L'action pour dommages psychologiques et corporels prend effet au début du mois de mars. Il s'agit pour nous d'un cas d'arrestation et de violence illégale. C'est un assez gros dossier. J'avoue que j'ai du mal à comprendre cette violence gratuite», a dit M. Grygiel cette semaine.

Rappelons un peu l'incident. Essam Shedid, d'origine égyptienne, se trouvait au restaurant Casa Mondo rue Sainte-Catherine, vers 1 h du matin, le 4 février. Huit policiers, à la recherche de deux suspects, ont investi les lieux. Essam s'est plaint d'être fouillé sans raison.

Selon Essam, deux agents lui auraient passé les menottes et l'auraient conduit en voiture dans une ruelle, près de la Brasserie Molson, pour l'interroger. Essam affirme qu'à cet endroit les deux policiers l'ont injurié et frappé, notamment avec un bâton de baseball, pour obtenir le nom d'un suspect.

Ils l'auraient ensuite abandonné dans la ruelle vers 2 h du matin. Essam s'est rendu à pied au poste 34, rue Rachel, pour relater l'incident au lieutenant Yves Fontaine. «Je l'ai effectivement vu ce soir-là. Ce n'était pas à moi à faire une enquête. À sa demande, nous avons entamé les démarches pour qu'il porte plainte à la Commission de déontologie», a indiqué le lieutenant Fontaine.

La plainte a été déposée dès le lendemain. Essam Shedid a montré à *La Presse* une copie de sa plainte de même qu'une preuve d'examen médical diagnostiquant des contusions à la jambe et de la difficulté à uriner à la suite de coups qu'il aurait reçus dans les parties génitales.

La FAS propose de taxer entreprises et riches

RAYMOND GERVAIS

■ La Fédération des affaires sociales réclame que le gouvernement maintienne le financement collectif du système de santé et lui propose en revanche de financer le régime en imposant davantage les entreprises et les plus hauts salariés; de se doter d'une politique de plein emploi et finalement, de rémunérer la moitié des médecins à salaire d'ici dix ans.

C'est ce qu'a déclaré hier, le président de la FAS-CSN, M. Sylvio Robinson.

La démarche de la Fédération qui regroupe quelque 100 000 travailleurs du réseau des affaires sociales, dont plus de 38 000 dans la région de Montréal, s'inscrit dans le débat du financement du système de santé qui fait actuellement l'objet d'une remise en question par le ministre Marc-Yvan Côté.

La Fédération dénonce la volonté du ministre de remettre en question la gratuité, l'accessibilité et l'universalité des soins qui au dire même de la Commission Rochon, représente l'un des meilleurs systèmes au monde.

La FAS s'en prend notamment au projet du gouvernement qui vise à refiler aux usagers la facture de certains coûts supplémentaires sur des services ou à en privatiser d'autres. «Nous nous opposons à l'établissement d'un impôt-service, à un impôt-santé ou à un ticket orienteur», a précisé M. Robinson.

Le président a reconnu qu'il n'était pas facile dans le contexte économique actuel d'entreprendre un débat sur la question. «Cependant, s'il y a une conjoncture où le maintien d'un réseau public, universel, accessible et gratuit a toute sa raison d'être, c'est bien celle que nous traversons», a ajouté M. Robinson.

La FAS a rappelé hier que les dépenses en santé au Québec étaient de 6,1 p. cent inférieures à la moyenne canadienne et que la conjoncture économique appelle davantage à la consolidation des acquis du régime qu'à l'imposition de nouvelles taxes à la classe moyenne pour les services de santé.

Toujours selon la FAS le gouvernement se prive de plusieurs milliards de dollars en n'imposant pas suffisamment les entreprises et les hauts salariés. La Fédération soutient que les réformes fiscales de 1986 et de 1990 ont privé le gouvernement de quelque 4 milliards de dollars entre ces années.

Finalement la centrale syndicale précise qu'une étude réalisée par l'OCDE en 1990, démontre que les médecins rémunérés à l'acte ont tendance à inciter leurs patients à recourir davantage à leur services pour préserver leurs revenus et par le fait même, coûtent plus cher à l'État.

Le contrôle de la douleur sans médicaments.



Le stimulateur ECLIPSE+™ soulage les douleurs.

- Migraines
- Lombalgies
- Sciatalgies
- Arthrite
- Neuropathies
- Tendinites
- Douleurs musculaires
- Douleurs postopératoires.

Compact et léger, fonctionne à piles.

ECLIPSE+™ de Medtronic

Vente et Location

Laboratoire d'orthèses et de prothèses

Médicus

5135, 10e Av. Montréal 525-3757 | 300, Concorde est, Laval 667-5310 | 5050, St-Laurent Montréal 276-3691

À L'ÉCOUTE DE VOS BESOINS

VENTE SURPLUS D'INVENTAIRE

UN JOUR

EN REPRISE LUNDI

Un surplus d'inventaire nous oblige à couper dans les prix de tous nos véhicules neufs et démonstrateurs en inventaire

Tous les prix seront affichés et non-négociables. Dépôt minimum exigé de 500$ par carte Visa ou chèque visé. Aucun prix ne sera fourni par téléphone, car le déplacement en vaut la peine.

2 SITES

À BROSSARD BOUL. TASCHEREAU
À L'OUEST DU PONT CHAMPLAIN

HONDA TOYOTA

NISSAN BMW VW AUDI

COMPLEXE DE L'AUTO RIVE-SUD

BROSSARD HONDA
BROSSARD TOYOTA
BROSSARD NISSAN
PARK AVENUE BMW
PARK AVENUE VOLKSWAGEN & AUDI

À MONTRÉAL
RUE JEAN-TALON E., ANGLE VIAU

Geo Chevrolet
Cadillac Oldsmobile
Park Avenue

Si la neige a été abondante en février, les skieurs ont été moins nombreux

RAYMOND GERVAIS

■ Malgré les excellentes conditions de ski qui existent depuis le début du mois de février dans les différentes stations de ski du Québec, plusieurs centres, particulièrement dans les Laurentides et dans la région de Québec, sont moins achalandés que l'an dernier à la même période.

C'est notamment le cas du Mont-Sainte-Anne, près de Québec, qui malgré les chutes de neige abondantes, accuse un certain retard par rapport à la saison précédente.

M. Guy Desrosiers, directeur de l'exploitation à Sainte-Anne, impute au contexte économique difficile cette diminution de l'achalandage. Le phénomène se répète au Mont-Avila et à Saint-Sauveur. Moins marquée cependant que dans la région de Québec, la situation est quand même plus difficile qu'en Estrie, où les stations de Sutton et Bromont enregistrent une augmentation du nombre de skieurs.

Il y a cependant un dénominateur commun à toutes les régions, les skieurs semblent magasiner de plus en plus et recherchent les meilleures aubaines. Les centres de ski doivent donc se livrer une plus vive concurrence pour s'approprier la part du marché qui leur revient.

M. Jacques Lagarde, vice-président à l'exploitation au Mont Avila a indiqué hier à La Presse que les conditions atmosphériques influençaient grandement les skieurs. «Les froids de janvier ont ralenti l'ardeur des amateurs et nous avons enregistré une baisse dans la fréquentation. En revanche, décembre et le temps des Fêtes ont été très bons. Depuis le début de février, les conditions sont idéales, mais nous accusons quand même un retard sur l'an passé», a déclaré M. Lagarde.

Au Mont-Sainte-Anne, les hôtels, bars et restaurants accusent aussi un manque à gagner par rapport à l'hiver précédent, les skieurs étant plus économes en ces temps de récession.

À Mont-Tremblant, M. David Barry, directeur du marketing, déclare une augmentation de 10 p. cent du nombre de skieurs par rapport à l'hiver dernier, mais précise que la récession et l'alerte à la méningite ont eut des répercussions considérables sur les hôtels de la région.

M. Barry explique l'augmentation de l'achalandage à Mont-Tremblant par les rénovations qui ont été effectuées, aux nouveaux équipements et à l'accent mis sur la formation du personnel.

À Bromont, en Estrie, Mme Francine Désourdy, directrice générale adjointe, enregistre elle aussi une augmentation de la fréquentation de l'ordre de 10 p. cent, soit quelque 200 000 jours-skieurs depuis le début de la saison. Elle reconnait néanmoins le même phénomène que dans les Laurentides: les skieurs font du shopping; les forfaits d'une journée et les billets de saison sont à la baisse au profit des blocs d'heures de ski.

À Sutton, où l'on enregistre une augmentation du nombre de jours-skieurs de l'ordre de 10 à 15 p. cent, le mois de février a été le meilleur de tous les temps et l'accumulation de neige y est surprenante. On parle de trois à quatre pieds de neige damée même dans les secteurs boisés.

M. Denis Bélanger, directeur général du centre de Sutton, lequel fonctionne à plein régime depuis le mois de décembre, a précisé pour sa part que le fait d'avoir instauré les tranches d'heures cette année, a contribué à la grande popularité de la station de ski.

«En ces temps difficiles, les skieurs hésitent à dépenser de grosses sommes d'argent chaque jour et préfèrent skier à l'heure», a déclaré M. Bélanger.

PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS *LA PRESSE*
Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant :
31445830
Sinon, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563-8688.
CLUB *Multi points*
La Presse

Enseveli sous un mètre de neige, un enfant s'en tire

Presse Canadienne

SAINT-BONIFACE

■ Un garçonnet de 8 ans l'a échappé belle après qu'il eut été enseveli, samedi après-midi, sous près d'un mètre de neige à l'arrière du domicile familial, à Saint-Boniface-de-Shawinigan.

L'enfant était en train de glisser avec un ami lorsque la neige a cédé sous lui, provoquant un trou dans lequel il est tombé tête première. Heureusement, l'ami qui l'accompagnait s'est empressé d'alerter les parents de l'enfant et des voisins qui se sont porté rapidement au secours.

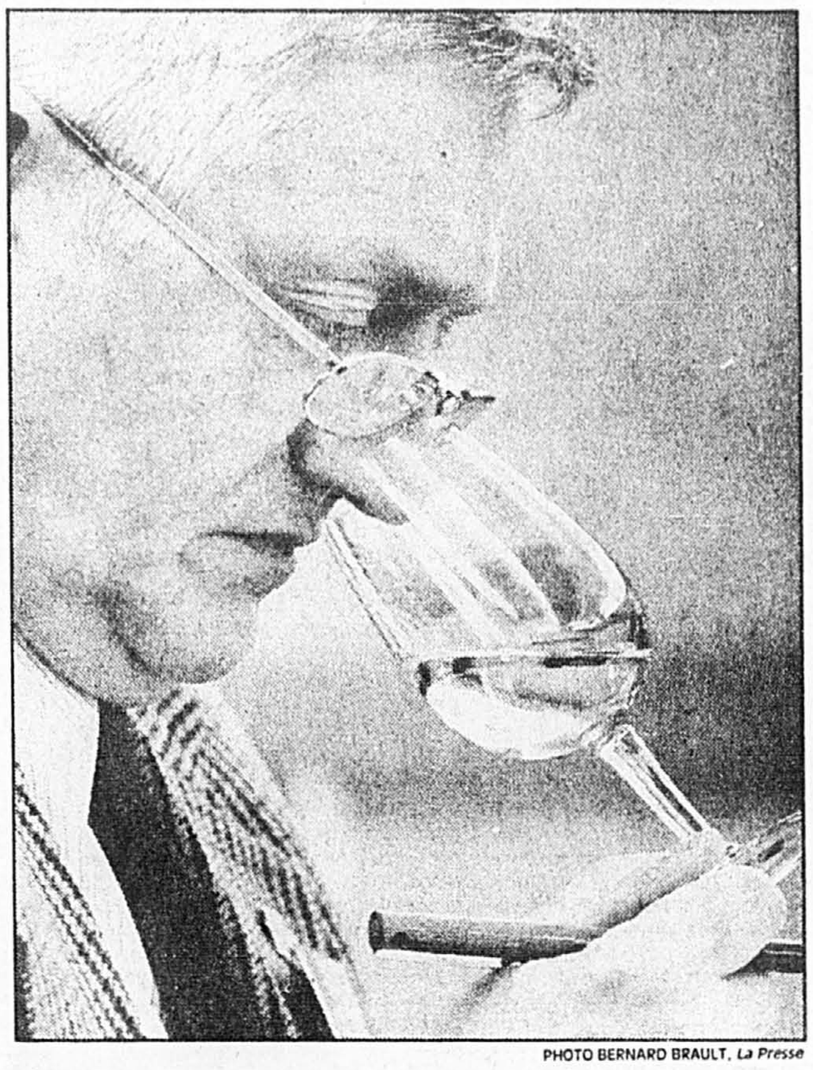


PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

L'oenologue Louis Havaux, rédacteur en chef de la Revue Belge des Vins et Spiritueux, en Belgique, procède à la dégustation d'un vin blanc.

Le plus grand concours de dégustation de vin au monde se tient à Montréal

RAYMOND GERVAIS

■ Une cinquantaine d'oenologues venant de 17 pays participent cette semaine à Montréal au plus grand concours de dégustation de vin au monde.

Réunis à l'Hôtel Le Grand de l'Auberge des Gouverneurs, les spécialistes de la dégustation auront la tâche difficile de déterminer les 21 meilleurs vins du monde parmi les 1600 vins répertoriés.

L'objectif premier du concours Sélections mondiales 1992, est de situer le Québec parmi les pays où la culture du vin est bien implantée.

«Depuis un certain nombre d'années, il s'est développé au Québec une soif de connaître davantage les vins. Le concours permet aussi au Québec de se situer au niveau international et d'occuper une place parmi les pays connaisseurs de vin», a précisé hier M. Claude-J. Marier, président de Sélections mondiales 1992 et vice-président, Affaires publiques et services administratifs, de la Société des alcools du Québec.

Le second objectif est d'identifier des vins qui sont choisis par les plus grands dégustateurs au monde et de les commercialiser au Québec. Ce sera notamment le cas pour tous les vins qui remporteront une médaille d'or lors du concours Sélections mondiales.

Les vins échantillonnés se retrouvent parmi trois grandes catégories. Les vins «Populaire», qui sont des vins de table portant la mention d'origine du pays de production. La seconde catégorie est celle des vins «Connaisseur». Ces vins portent une appellation d'origine ou une mention de cépage.

Finalement il y a les vins qui se classent dans la catégorie «Prestige». Ce sont les vins haut de gamme qui bénéficient d'une appellation prestigieuse et dont le volume de production est limité.

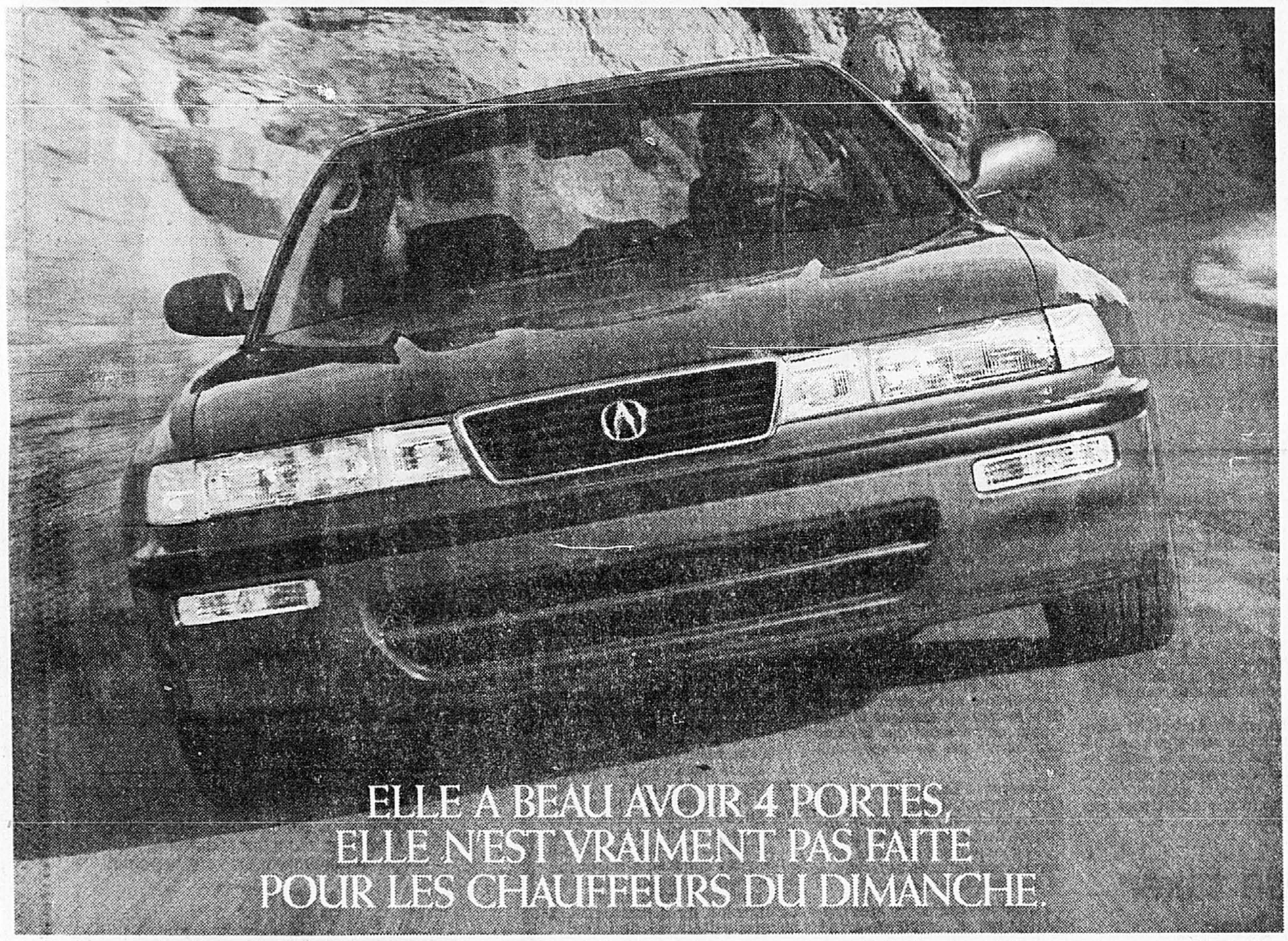
Chaque producteur et négociant a dû débourser quelque 150 $ pour inscrire un produit au concours. Ces inscriptions permettent de couvrir la majorité des dépenses et d'autofinancer le concours.

Hier matin, les dégustateurs ont assisté à une séance de calibrage afin d'établir une constante dans la façon de donner une cote aux vins.

Tout au long du concours, les oenologues se baseront sur trois critères. Ils examineront d'abord la couleur, la limpidité, la clarté et la luminosité du vin. La seconde étape consiste à humer le parfum du vin. Contrairement à ce que bien des gens croient, le vin ne sent pas toujours la même chose. Il y a des centaines d'odeurs différentes qu'on peut retrouver dans le vin. Il y a par exemple les odeurs végétales, de fruits et animales. En dernier lieu, le dégustateur goûtera le vin.

Selon M. Marier, c'est la langue qui goûte le vin. Par exemple, un vin acide se goûte par le bout de la langue. Un vin sucré active les papilles gustatives du côté de la langue, tandis qu'un vin amer se goûte par le centre de la langue. «En roulant une gorgée de vin en bouche il faut être attentif à la première sensation, c'est ainsi qu'on en détermine le goût et non en le buvant», a ajouté M. Marier.

C'est vendredi lors d'une soirée de gala qui clôturera le concours Sélections mondiales 1992, que seront décernés les médailles d'or, d'argent, de bronze, ainsi que les deux certificats d'excellence pour chacune des vingt et une catégories.



Elle s'adresse plutôt à ceux qui aiment vraiment conduire. Peu importe le jour de la semaine.

Et la façon dont elle se conduit devrait inciter tout chauffeur du dimanche à rester confortablement assis... dans son fauteuil.

Nos ingénieurs l'ont conçue en tenant compte du rôle primordial que joue le rapport poids-puissance quand il s'agit d'une voiture haute performance.

Lorsque vint le moment d'établir le type de moteur idéal pour cette voiture, ils rejetèrent le six cylindres à cause de son poids excessif et le 4 cylindres à cause de son manque de fougue. Ils ont préféré créer un moteur tout aluminium à 5 cylindres en ligne, de 2,5 litres avec 20 soupapes. Le résultat est plus qu'impressionnant: le moteur développe 176 chevaux et offre un couple prodigieux à tous les régimes.

Mais il y avait un deuxième point à considérer. Le poids et sa répartition.

Nos ingénieurs ont réussi à obtenir une répartition idéale du poids: 60% à l'avant, 40% à l'arrière. La maîtrise de la direction de cette traction avant s'en trouve ainsi grandement améliorée. Et la charge est distribuée plus uniformément sur les quatre roues dans les virages courts. Le moteur a même été incliné de 35° vers la droite afin d'abaisser le centre de gravité pour obtenir une meilleure tenue de route.

Et la Vigor a même 4 portes, comme nous l'avons dit précédemment.

Faites-en l'essai et vous saurez vite pour qui nous l'avons faite.

BERLINE VIGOR 1992
ACURA
LES VOITURES CONSTRUITES DE MAIN DE MAÎTRE

P.D.S.C. à partir de 27 500 $ pour une Vigor LS 1992 avec boîte manuelle à 5 vitesses. Le prix ne comprend pas les frais d'immatriculation et de transport, ni la TPS et la TVQ.
Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Votre vie tient à votre ceinture.

ACURA PRÉSIDENT
4648, boul. St. Jean, Dollard-des-Ormeaux Tél.: 696-2991

PRESTIGE ACURA
3700, Autoroute 440, O., Laval Tél.: 745-1234

ACURA RIVE-SUD
820, boul. Taschereau, Greenfield Park Tél.: 443-6555

ACURA PLUS
255, boul. Seigneurie, Blainville Tél.: 435-4455

LES GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain, Anjou Tél.: 354-8811

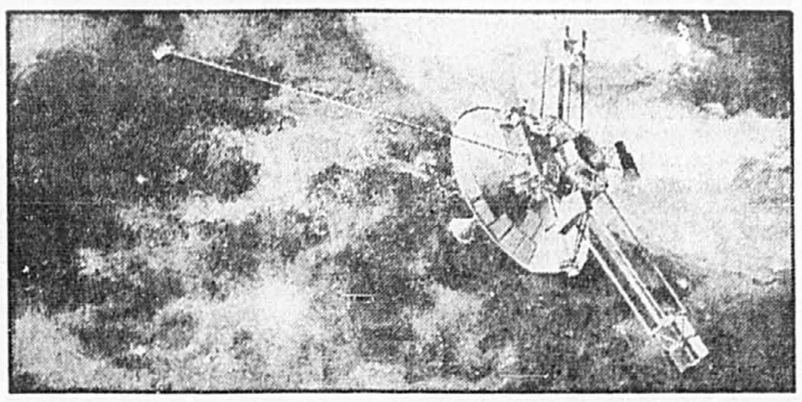
LUCIANI ACURA
4040, rue Jean Talon O., Montréal Tél.: 340-1344

L'étonnante sonde Pioneer 10

Agence France-Presse

CAP CANAVERAL

■ Transmettre des données à la Terre à 8 milliards de km de distance, après avoir croisé Jupiter, Neptune, Saturne et quitté depuis neuf ans le système solaire, telle est l'étonnante performance technique de la sonde américaine Pioneer 10, dont la NASA fête aujourd'hui le 20e anniversaire de lancement.



La sonde, partie le 2 mars 1972, était au départ destinée à une mission de 21 mois, le temps nécessaire pour s'approcher de la mystérieuse planète Jupiter. En dépit des craintes des scientifiques sur sa résistance, elle a réussi à passer sans dégâts la ceinture des astéroïdes et à supporter sans dommages l'intense radiation de Jupiter, dont elle a pu fournir d'exceptionnelles photos, prises à «seulement» 130 000 km de distance.

Propulsée ensuite par la force de gravitation jovienne vers d'autres destinations, Pioneer 10 (d'un poids de 285 kg) a définitivement quitté le système solaire le 13 juin 1983, pour un long voyage après avoir croisé Neptune. Elle devient ainsi le premier engin fabriqué par l'homme à quitter l'univers du Soleil.

Depuis, la sonde n'a jamais manqué ses rendez-vous quotidiens avec la terre, transmettant depuis 1972 des millions et des millions de pages de données sur son périple inter-sidéral, effectué à une vitesse moyenne de 46 240 km par heure.

«C'est un vrai miracle technique que de pouvoir capter des données intelligibles à 8 milliards de km de distance, en utilisant seulement une radio de 8 watts de puissance. C'est une remarquable réalisation humaine», a déclaré James Van Allen, physicien à l'Université de l'Iowa et principal concepteur d'un des téléscopes de l'engin.

«C'est à devenir fou, c'est impressionnant», a tout simplement commenté un ingénieur en retraite B.J. O'Brien, qui avait travaillé sur le programme Pioneer.

La performance est en effet exceptionnelle. Après vingt années passées dans l'espace, sept des onze instruments scientifiques de la sonde restent opérationnels, y compris le télescope Van Allen. Ils continuent de renseigner la Terre sur le vent solaire, les particules cosmiques et le rayonnement ultra-violet.

Chaque jour, des scientifiques dépouillent minutieusement les données pour suivre l'influence du Soleil au-delà du système solaire, et dans l'espoir de trouver des traces d'une éventuelle 10 ème planète. «La découverte la plus significative depuis le passage de Jupiter, est sans conteste celle sur l'influence du Soleil qui s'étend au-delà des limites imaginées jusqu'à présent», a expliqué M. Van Allen.

Les signaux radio de Pioneer, émis une à deux fois par jour, mettent actuellement sept heures et demi pour atteindre les antennes ultra-sensibles de la NASA, qui dépense environ un million de dollars chaque mois pour Pioneer 10 et cinq autres de ses «soeurs» encore en service (Pioneer 6, 7, 8, 11 et 12.

Dans sa longue odyssée, Pioneer 10 emporte aussi un message de la Terre, sous la forme d'une plaque représentant un nomme et une femme nus, debout côte-à-côte, l'homme levant la main droite en signe de salut. Celui des humains aux éventuels habitants du monde extra-terreste.



Centre d'écoute
Complexe Desjardins
Accueil:
lundi au vendredi
Midi — 17 h
LE HAVRE 982-0333

XENIX/UNIX

SCO THE SANTA CRUZ OPERATION

Centre de formation autorisé SCO

Prochaines sessions de formation :

- **Introduction au Système V de SCO XENIX/UNIX**
  Durée: 2 jours
  Dates: 28 et 29 mars 1992
  28 et 29 avril 1992
  20 et 21 juin 1992
- **Gestion du Système SCO UNIX pour les administrateurs de systèmes**
  Durée: 5 jours
  Dates: 18, 19, 20, 26 et 27 mai 1992

Collège de Bois-de-Boulogne
L'avenir en formation

La formation est également disponible pour toute entreprise qui en fait la demande

Pour de plus amples renseignements, appeler au 332-3000, *poste* 313



Nous avons lancé un boycottage national de Nationair auprès des consommatrices et consommateurs, parce que nous ne pouvons pas laisser ce transporteur aérien retourner à l'époque des travailleuses et travailleurs exploités et du mépris patronal pour les valeurs humaines.

Dites à votre agence de voyages que vous ne voulez pas voler sur Nationair.

Les agentes et agents de bord de Nationair

"VOUS NE POUVEZ TOUT SIMPLEMENT PAS TRAITER LES GENS DE CETTE FAÇON..."

J'ai donné à Nationair tout ce que je pouvais comme agente de bord. Je me sentais attaquée personnellement lorsque des passagères et passagers critiquaient l'entreprise - j'ai pris le temps de défendre ce qui est devenu le troisième plus important transporteur aérien du Canada.

Les agentes et agents de bord de Nationair, à Toronto et à Montréal, gagnent, en moyenne, 15 600 $ (brut) par année. Nous devons fournir des heures terriblement longues (attente, disponibilité), mais nous ne sommes payés que pour notre temps de vol. Nous sommes 450 à avoir été mis en lock-out pendant les négociations contractuelles, et Nationair paie plus pour former des remplaçantes et remplaçants inexpérimentés et des agents de sécurité qu'elle aurait dû payer pour nous donner une convention équitable.

Les énergies et les sacrifices que nous avons consentis à Nationair, ne nous ont jamais mérité un merci. J'ai 24 ans, et j'ai trois années de service. Avec le salaire que je gagne, cela signifie que je dois toujours vivre chez mes parents. Je sais que l'époque est dure pour tout le monde, mais cela ne peut pas vouloir dire que des entreprises aient le droit de traiter leur personnel à leur guise.

Nathalie Dussault
St-Jean-sur-Richelieu

ENCORE plus FORT!

UNE DES 6 MAISONS À VISITER



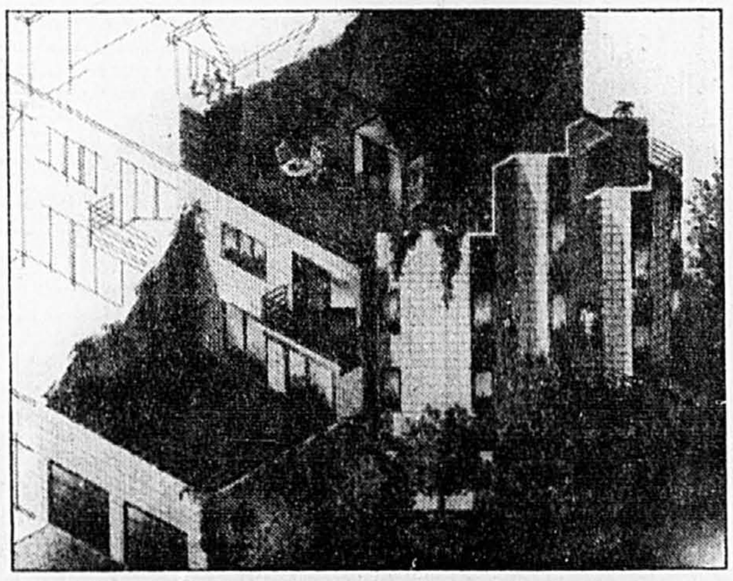
Dominique Michel et Robert Dubois, porte-parole du Salon national de l'habitation, vous invitent à découvrir toutes les nouveautés pour l'intérieur et l'extérieur de votre maison.

MAINTENANT OUVERT

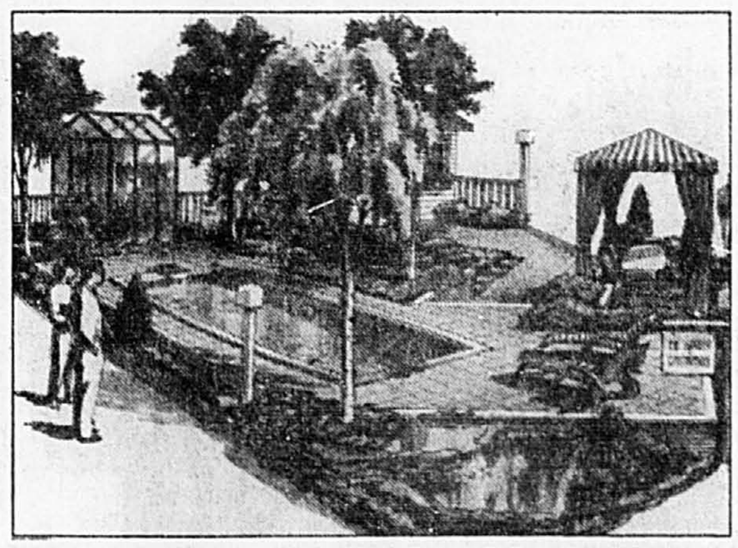
LE SALON NATIONAL DE L'HABITATION
STADE OLYMPIQUE
28 FÉV. AU 8 MARS
plus



La Maison du Maurier Ltée 1992, la traditionnelle maison québécoise réinventée, conçue par l'architecte Henri Colombani selon les goûts de Dominique Michel et Robert Dubois.



L'Habitat-Jardin Petro-Canada, un duplex de ville signé par l'architecte Hubert Chamberland et réalisé avec Joseph Élie Ltée et la Fondation québécoise en environnement. Un rendez-vous avec l'écologie et la technologie.



Grande primeur cette année, le Salon de l'aménagement extérieur se tient au coeur du Salon national de l'habitation. Cinq jardins de rêve à visiter, des cascades d'eau et de superbes arrière-cours. En plus, des experts vous attendent au Centre-Info Conseil Fleurs Plantes et Jardins.

LE SALON DE L'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

MÉTRO PIE IX

HEURES D'OUVERTURE
Vendredi et samedi ...10h à 23h
Dimanche .....10h à 20h
Lundi au jeudi .....10h à 22h

La billetterie fermera une heure et demie avant la fermeture du salon.

PRIX TOUTES TAXES INCLUSES
Admission générale .....8 $
Étudiants et âge d'or .....6 $
Enfants de moins de 12 ans....3 $

UN ÉVÉNEMENT PROMEXPO

EN COLLABORATION AVEC Association de la construction du Québec, La Presse, CFTM, PARC OLYMPIQUE MONTRÉAL, CKAC 73 AM

La récession frappe durement les jeunes travailleurs

FRÉDÉRIC TREMBLAY
de la Presse Canadienne

QUÉBEC

■ La récession continue de faire très mal aux jeunes travailleurs québécois. Au Québec, au mois de janvier dernier, le taux de sans-emploi chez les 15-24 ans atteignait, selon Statistique Canada, 19,9 pour cent, soit un niveau bien au-dessus de celui des autres groupes d'âge.

Parmi les 25-44 ans et chez les 45 ans et plus, les taux de chômage en janvier étaient respectivement de 12,4 et 10,8 pour cent au Québec.

En somme, depuis deux ans au Québec, ce sont les jeunes travailleurs qui ont été les plus sévèrement éprouvés par les turbulences de l'économie.

En 1991, le taux de chômage a grimpé à 18,4 pour cent chez les 15-24 ans alors qu'il était de 13,2 pour cent en 1989.

À la fin de la dernière année, 105000 jeunes se cherchaient de l'emploi, un chiffre qui n'inclut pas les découragés, souvent résignés à vivre de l'aide sociale.

Autres chiffres troublants: en 1991, on a assisté à une perte nette de 82000 emplois chez les 15-29 ans au Québec, précise Serge Fleury, vice-président du Conseil permanent de la jeunesse.

En 1990, 32000 emplois avaient été également été perdus pour ce groupe d'âge (toujours en termes nets).

Or, pour les 30 ans et plus, il s'est créé en 1990 et 1991, en gains nets, 55000 et 14000 emplois respectivement.

Formation professionnelle

Pour Mario Dumont de la Commission jeunesse du PLQ, tout comme pour Roger Paré, député du Parti québécois, la solution à ce fléau social doit passer par une intervention urgente du gouvernement afin d'accroitre la formation des jeunes sans emploi.

«Il n'y aucun pays sur la terre où il y a une main-d'oeuvre bien formée qui est inexploitée», fait remarquer M. Dumont.

M. Paré croit qu'il est temps que le gouvernement adapte les programmes de formation professionnelle aux besoins des jeunes travailleurs.

Il faut, croit-il, s'empresser d'adopter «la formation sur mesure», et abandonner les exigences irréalistes ou inutiles; «une aberration» qui empêche bon nombre de jeunes de s'inscrire à différents cours, faute de satisfaire aux prérequis.

Une maitrise élevée des mathématiques, du français ou de l'anglais est-elle vraiment nécessaire pour une personne voulant occuper un emploi manuel? se demande le député péquiste de Shefford.

Le vice-président du Conseil permanent de la jeunesse, Serge Fleury, estime pour sa part qu'il faut établir des ponts directs entre l'école et l'entreprise afin de faciliter l'accès à l'emploi pour les jeunes.

Mario Dumont n'hésite pas à remettre de nouveau ouvertement en question la sacro-sainte sécurité d'emploi dans le secteur public qui prive les jeunes d'emplois intéressants dans ce secteur.

«Il y a un déséquilibre absolument total entre des gens, d'une part, qui ont une sécurité d'emploi absolue, et on ne parlera pas de leur motivation, et, d'autre part, des jeunes qui ont fait des études dans des secteurs de pointe et qui seraient prêts à faire feu, mais qui n'ont pas de place, ou que des places extrêmement précaires», déplore M. Dumont.

Dans le secteur privé, ajoute-t-il, il existe une flexibilité beaucoup plus grande, permettant à l'employeur d'adapter la composition de son personnel aux besoins réels de l'entreprise.

Mario Dumont admet cependant que l'État-employeur ne peut offrir qu'une solution partielle au chômage des jeunes travailleurs québécois.

Anglophones et francophones demeurent divisés sur la souveraineté du Québec

■ Un peu plus d'un Canadien sur quatre (26 p. cent) est en faveur du remplacement du régime constitutionnel actuel par deux États séparés, le Québec et le reste du Canada, qui seraient associés au sein d'une union économique. Dans la seconde partie d'une série de sondages concernant le Québec, les résultats recueillis par l'Institut Gallup indiquent que deux Canadiens sur trois (67 p. cent) sont opposés à une telle solution, tandis que 8 p. cent n'expriment aucune opinion.

La question que Gallup a posée aux Canadiens est similaire à celle qui, selon ce que le premier ministre Robert Bourassa a indiqué récemment, pourrait être soumise aux Québécois l'automne prochain dans un référendum: «Voulez-vous remplacer le régime constitutionnel actuel par l'existence de deux États souverains associés au sein d'une union économique, qui auraient à rendre compte devant un Parlement élu au suffrage universel?»

Les données recueillies par Gallup font apparaître une divergence d'opinion marquée entre le Québec et le reste du Canada. Plus précisément, une majorité de Québécois (56 p. cent) appuient l'idée de remplacer le régime constitutionnel actuel par deux États séparés, associés au sein d'une union économique. Seulement 16 p. cent des répondants dans les neuf autres provinces partagent ce point de vue.

L'Institut Gallup a demandé également aux Canadiens d'exprimer leurs opinions en ce qui concerne les relations entre le reste du Canada et un Québec déjà séparé. Dans un tel scénario, 53 p. cent des personnes interrogées appuient la formation d'une union économique entre les deux États indépendants. Dans ce cas également, il y a une divergence d'opinion entre le Québec et le reste du Canada, mais elle est moins prononcée. Alors que 79 p. cent des Québécois appuient l'idée de l'union économique entre un Québec séparé et le reste du Canada, la proportion atteint 45 p. cent dans les neuf autres provinces.

Les résultats d'un autre sondage Gallup rendus publics jeudi dernier indiquaient que 61 p. cent des Québécois, mais seulement 6 p. cent des autres Canadiens étaient favorables à l'octroi de plus de pouvoirs au Québec qu'aux autres provinces pour garder le Québec au sein du Canada.

Le sondage a été effectué par entrevues téléphoniques auprès de 1037 personnes.

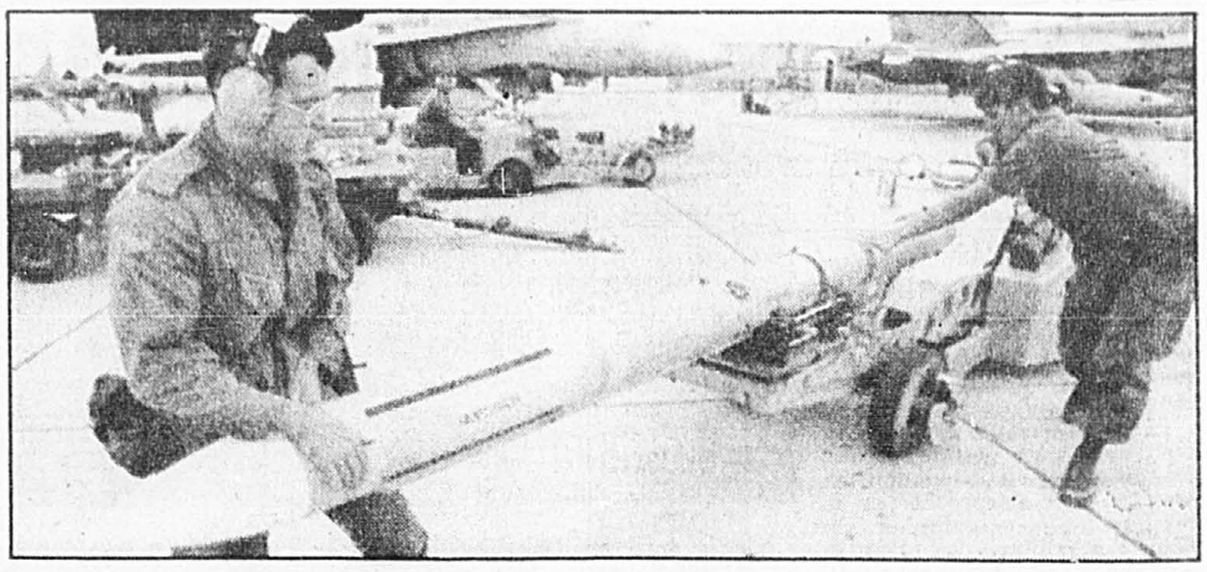
Vente spéciale

Couches jetables (tant qu'il en restera)
Secondes
Achetez 2 sacs jumbo, épargnez **20%** de notre prix régulier plus maxi-serviettes gratuites avec chaque achat. Tant qu'il y en aura.
Cette offre ne vaut que pour deux formats seulement:
• Petit-moyen, 12-16 livres, 5-7 kg
• Moyen, 16-22 livres, 7-10 kg
Notre solde 2 pour 1 sur vêtements d'hiver bat son plein.
Voyez nos vêtements sélectionnés en magasin.



MAGASIN DE COUCHES
9505, av. Christophe-Colomb (nord du boul. Métropolitain) (angle rue Louvain) Montréal (Québec) **385-4773**

Heures d'ouverture:
Lundi au vendredi, 9 h à 18 h
Samedi, 10 h à 17 h



Le 24 février, le Canada passait à l'attaque en Irak et au Koweït.

Guerre du Golfe: la Défense garde secrètes ses opérations

JOHN WARD
de la Presse Canadienne

OTTAWA

■ Un an après la fin de la guerre du Golfe, le ministère de la Défense refuse toujours de dévoiler les détails des opérations militaires et des bombardements effectués par le Canada contre des cibles irakiennes au cours de la brève mais intense offensive terrestre menée au Koweït et en Irak.

Des documents obtenus en vertu de la Loi d'accès à l'information ont été considérablement censurés, ne laissant que des bribes de renseignements au sujet des bombardements des CF-18 stationnés à Qatar, dans le Golfe.

Les quelques précisions obtenues suggèrent que les forces canadiennes ont concentré leurs attaques sur des positions de l'artillerie irakienne, des convois militaires et des groupes de tanks et de blindés.

Aucune indication du résultat de ces opérations n'a pu être obtenue puisque les passages sur ce sujet ont été éliminés. Nombre d'éléments d'information censurés l'ont été en vertu d'une section de la loi qui exempte de diffusion les documents obtenus d'autres pays — en l'occurence, probablement les services secrets américains — ou protégés pour des raisons de sécurité nationale.

Ces documents, qui font partie de l'agenda des opérations militaires menées dans le Golfe par le Canada, montrent que les premiers bombardements effectués par les Forces canadiennes ont eu lieu le 24 février 1991, soit le jour même du début de l'offensive terrestre. Ils se sont poursuivis tout au long de cette phase de la guerre qui a duré une centaine d'heures.

Au début de la guerre, les Canadiens ont été limités à des patrouilles au-dessus des eaux du Golfe, destinées à protéger les navires de la Coalition. Puis, lors de l'offensive aérienne, ils ont escorté les bombardiers alliés lors de leurs raids contre des cibles en Irak et au Koweit.

Toutefois, le 24 février, le Canada est passé à l'attaque. «Ce fut un moment historique de la participation du Canada dans la guerre du Golfe, les CF-18 accomplissant avec succès leur première mission de combat air-sol», indique un rapport signé par le commandant Ken Summers, responsable des opérations militaires du Canada dans le Golfe.

Les passages concernant la cible, le nombre d'avions impliqués et de bombes délestées ont été éliminés. Le lendemain, le commandant Summers écrivait: «La première sortie air-sol du Canada a été la première fois depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale où des avions canadiens ont largué des bombes sur un ennemi. Le fait que cela coïncide avec le premier jour de l'offensive terrestre montre bien l'ampleur du pas franchi par le Canada.»

Le 25 février, les CF-18 ont attaqué une brigade de l'artillerie irakienne installée au centre du Koweït et un convoi de la Garde républicaine de Saddam Hussein. Le lendemain, ils ont frappé un autre convoi de véhicules militaires en route vers l'Irak, près de la frontière koweïtienne. L'essentiel de l'armée irakienne était alors en déroute.

Le commandant Summers a terminé son rapport avec ce commentaire écrit à la main: «Si Dieu le veut, Inshallah, ce sera le dernier jour de la guerre.» Mais ce ne le fut pas. Le 27 février, les Canadiens attaquèrent à nouveau les forces irakiennes en retraite. Ils firent feu sur un convoi militaire, près d'un pont. Quatre CF-18 larguèrent alors près de 14000 kg de bombes.

Le 28 février, un cessez-le-feu fut proclamé et les Canadiens commencèrent à planifier leur retour.

Élimination des CFC: Du Pont critique la lenteur canadienne

DENNIS BUECKERT
de la Presse Canadienne

KINGSTON, Ontario

■ Les substances chimiques qui altèrent la couche d'ozone pourraient être éliminées beaucoup plus rapidement que ce qu'exigent les règlements fédéraux actuels, a affirmé un porte-parole de Du Pont Canada.

L'industrie chimique est capable de mettre un terme à la production des CFC qui détruisent la couche d'ozone d'ici 1995, soit deux ans plus tôt que ce que demande Ottawa, a déclaré Ward Metzler, directeur de la production à l'usine de produits chimiques Du Pont de Maitland, en Ontario.

C'est au fédéral, et non pas à l'industrie, qu'incombe la responsabilité d'établir les échéances, a précisé M. Metzler au cours d'une entrevue accordée en marge d'une conférence scientifique tenue à l'université Queen's de Kingston.

Un porte-parole du ministère de l'Environnement s'est dit surpris par ces déclarations de M. Metzler. «C'est un message intéressant, a affirmé Yvan Huneault. Il est encourageant de constater que l'industrie peut prévoir l'élimination (des CFC) aussi rapidement.» Du Pont est le plus important producteur de CFC (chlorofluorocarbones) au Canada.

Le Canada traine donc derrière les États-Unis dans ses efforts pour protéger la couche d'ozone. Le président américain George Bush a récemment ordonné l'élimination complète des CFC aux États-Unis d'ici 1995.

«Il serait normal que le Canada soit au moins aussi dynamique que les États-Unis dans ce domaine, a lancé M. Metzler. La base technologique du Canada est semblable à celle des États-Unis. Donc, d'un point de vue pragmatique, si les Américains le font, nous pouvons le faire.»

Les CFC, utilisés dans les appareils de réfrigération et de climatisation, s'attaquent à la couche d'ozone qui empêche les rayons ultraviolets du soleil de parvenir jusqu'à la Terre. M. Metzler a affirmé que les manufacturiers de ces appareils ne faisaient pas suffisamment d'efforts pour réduire leur utilisation de CFC. «Nous trouvons frustrant que les gens qui produisent de nouveaux appareils se servent encore de nos jours des CFC. Ils pourraient acheter autre chose.»

Les climatisateurs des automobiles et des immeubles, par exemple, pourraient fonctionner à base de gaz réfrigérants beaucoup moins dommageables que les CFC, a noté le porte-parole de Du Pont. «En Europe, on utilise du HFC-134 (un substitut des CFC) dans les automobiles. Il faut se demander pourquoi une voiture General Motors de 1993 n'utilise pas encore un réfrigérant qui cause moins de dommages à l'environnement.»

Du Pont manufacture plusieurs substituts des CFC — des produits de transition, affirme-t-on, puisqu'ils sont moins dommageables que les CFC mais présentent toujours des dangers. Le HFC-123, produit par Du Pont à son usine de Maitland, a 98 pour cent moins d'impact sur la couche d'ozone que le CFC-11 qu'il remplace, a souligné M. Metzler.



Plus que quelques jours avant le nouveau cru de sirop d'érable

Les producteurs ont commencé à entailler les arbres en fin de semaine

Presse Canadienne

SAINT-WENCESCLAS

■ Même si les érables commencent habituellement à donner de leur sève sucrée seulement à la mi-mars, quelques acériculteurs du Québec ont déjà commencé à mettre en place tous les équipements nécessaires afin d'être véritablement prêts lorsque la température montera et que le sirop se mettra à couler à flots.

En effet, chaudières et chalumeaux s'étaient donné rendez-vous, en fin de semaine, aux abords de quelques forêts généreusement garnies d'érables. Le temps des entailles venait de débuter.

Et l'opération s'intensifiera au cours des prochains jours. Certains entailleront 500 érables, d'autres 1000, d'autres 2000... Quoi qu'il en soit, plusieurs personnes meurent déjà d'impatience de se rendre se sucrer le bec dans l'une ou l'autre des innombrables cabanes à sucre.

Évidemment, la première chaudière de sève n'est pas prévue pour demain, mais cela n'empêchera pas les gens de venir, d'ici là, renouer avec les plaisirs de la cabane et de ses copieuses tables où le sirop de l'an dernier prend place pour l'instant... car ce n'est qu'une question de jours avant que le nouveau cru de 1992 ne fasse son apparition... Une semaine ou deux!

«Chez nous, il n'y a déjà presque plus de places. On doit même refuser des gens afin de garder de la place pour certains groupes habitués qui viennent ici à chaque année», lance Francine Charbonneau, copropriétaire, avec son mari Rolland, de la cabane à sucre Reine des érables, de Saint-Wenceslas, une petite localité située à mi-chemin entre Trois-Rivières et Victoriaville, dans le centre du Québec.

Une bonne préparation

Mais avant de fêter, il faut travailler... M. Charbonneau a quelque 1500 érables à entailler. «Ça va me prendre environ deux grosses journées avant de les avoir toutes entaillés», explique M. Charbonneau qui a déjà commencé à entailler ses érables tout en prenant bien soin d'introduire dans chaque entaille une petite pilule spéciale qui empêchera l'obstruction du canal en attendant l'arrivée du sirop. À la fin de la saison des sucres, cette pilule sera retirée de chaque érable.

«C'est très excitant lorsque l'on sait que le sirop va se montrer bientôt. C'est pour cette raison que le travail nous paraît moins difficile», estime M. Charbonneau, ajoutant que ce travail paraît beaucoup plus long lorsque tout est terminé.

Il y a quelques années, la tâche d'entaillage et de cueillette du sirop représentait une peine beaucoup plus ardue qu'aujourd'hui. «Avant, tout se faisait en traîneau avec des chevaux, mais aujourd'hui, il y a le système à tubes qui achemine le sirop en un même endroit», explique l'acériculteur de Saint-Wenceslas.

Cependant, la récolte de certains érables entourant la cabane à sucre, soit environ 400, est effectuée comme dans le «bon vieux temps» afin de préserver le cachet spécial de ces lieux connus de la majorité des Québécois.

«À l'aide d'un traîneau tiré par des chevaux, on va chercher le sirop de certains arbres tout en promenant certaines personnes qui aiment sillonner les sentiers enneigés de l'érablière», ajoute M. Charbonneau.

Selon Mme Charbonneau, il est très important de préserver le côté ancestral de la cabane à sucre. «C'est ça qui attire les gens à chaque saison des sucres, c'est l'ambiance», s'exclame cette dernière, précisant qu'une cabane à sucre comme la leur peut attirer à chaque saison de 8000 à 10000 amateurs de sirop d'érable, de tire sur la neige, de promenades en traîneaux, d jambon, d'oreilles de criss...

Les années de récolte ne sont toutefois pas toujours roses. Tous les acériculteurs sont, en effet, à la merci du principal facteur qui décide de la qualité de la saison des sucres: la température.

«L'an passé, ç'a été ma pire année de récolte en 12 ans, expliquer M. Charbonneau. J'ai ramassé environ 200 gallons de sirop alors que dans une année normale, on en ramasse de 275 à 300 gallons.»

Selon M. Charbonneau, il est impossible de prévoir si une saison des sucres va être bonne ou mauvaise. «C'est comme prédire l'avenir, c'est la température qui décide», lance-t-il, indiquant que la température idéale est lorsqu'il y a un gel la nuit et un dégel le jour.

Les facteurs climatiques de l'année dernière ne furent pas du tout favorables à une bonne production de sirop d'érable. «Il a fait chaud assez tôt et ensuite la température a baissé considérablement, ce qui est néfaste pour la production de sirop d'érable», expliquer M. Charbonneau, ajoutant qu'il est toujours possible de récolter du sirop après une telle oscillation de température, mais que ce dernier aura un goût beaucoup plus amer et, de ce fait, beaucoup moins apprécié.

«Le meilleur, c'est quand ça coule sans arrêter, mais pour cela, il faut que la température ne soit pas trop capricieuse», conclut M. Charbonneau.

DIRECTEMENT SUR L'INTRACOASTAL
ACHETEZ LA FLORIDE!

53 UNITÉS

22 QUAIS



CONDOMINIUM DE 1200 PI².
2 C. À C., 2 S.D.B., BALCON 6 X 16 SUR L'EAU. SITE UNIQUE COIN ATLANTIC BOULEVARD. PLAGE À 2 PAS DU PROJET. OFFERT AUX CANADIENS FRANÇAIS.

FILM VIDÉO DISPONIBLE

Florida First
98, av. Laurier O., Montréal
Mtl: 274-5165 ou (région) 1 800 465-8332
Floride: 1 800 447-1033

Choix.

Faites vos choix, chaque jour de la semaine.

Dès aujourd'hui et jusqu'au 31 mars 1992, vous pouvez profiter du luxe, du service et du style des Hôtels Inter-Continental à Montréal et à Toronto. Et vous pouvez le faire à un tarif exceptionnellement bas, incluant un avantage additionnel. Choisissez l'option que vous privilégiez et jouissez pleinement d'un luxueux séjour bien mérité.

	Hébergement dans une suite comprenant une chambre à coucher.
	Chambre communicante à moitié prix.
	Stationnement de nuit.
	Crédit de $25 par jour dans nos bars et restaurants.

HOTEL INTER·CONTINENTAL MONTRÉAL — $139*
360, rue St-Antoine ouest • (514) 987-9900

HOTEL INTER·CONTINENTAL TORONTO — $149*
220 Bloor Street West • (416) 960-5200

Pour réservations, contactez votre agent de voyages ou appelez sans frais, 800-327-0200.

INTER·CONTINENTAL HOTELS

* Tarifs et options, par chambre, par nuit, occupation simple ou double. Selon les disponibilités. Réservations requises à l'avance. Si l'une des options n'est pas disponible à l'arrivée, un substitut sera proposé. Des options additionnelles à celle choisie peuvent être achetées. Taxes locales et service non inclus. Non disponibles pour les groupes.

À Toronto

Thrifty s'occupe de la location de votre voiture...

39,99* $ par jour

Choisissez entre une Chrysler Fifth Avenue et une Plymouth Voyager, chacune à un prix avantageux!



Chrysler Fifth Avenue

1 000 Points Canadien Plus!

Kilométrage illimité pour les membres de Canadien Plus qui louent un véhicule à la succursale de Thrifty située à l'aéroport de Toronto.
Demandez le programme de tarifs 2069.
Pour réserver, composez le **1-800-367-2277** ou appelez votre agent de voyages.

...et Swissôtel s'occupera du reste!

69,99 $ Chambres pour une ou deux personnes

500 Points Canadien Plus!

Des chambres confortables, des repas délicieux, et de nombreux services pour aider les voyageurs actifs à se détendre. Et tout cela sur place, lié à l'aérogare 3 de l'aéroport de Toronto. Laissez donc votre voiture (et vous-même) au Swissôtel, après être passé au comptoir Thrifty.
Pour réserver au Swissôtel, composez le 1-800-565-0010.

swissôtel

TORONTO
INTERNATIONAL AIRPORT
AÉROPORT INTERNATIONAL

Thrifty offre les produits de qualité de la société Chrysler Canada, ainsi que d'autres excellentes voitures. ©1992 Thrifty Canada, Ltée. Tous droits réservés.

Thrifty Location d'Autos

* Aucune réservation nécessaire. Ce prix avantageux est valable pour les voyageurs arrivant à l'aéroport de Toronto. Les 150 premiers kilomètres par jour sont inclus dans le prix pour les non-membres de Canadien Plus. Par la suite, chaque kilomètre supplémentaire coûte 15¢. L'essence, les taxes ou l'assurance-collision ne sont pas compris. Les locations pour un aller simple ne sont pas acceptées en vertu de cette offre, qui est valable jusqu'au 30 avril 1992, selon la disponibilité des voitures.

La nouvelle LX-E 350 de Ford

Elle n'a pas fini de vous étonner!

3 383 $*

D'ÉQUIPEMENT SANS FRAIS!
POUR UN TEMPS LIMITÉ, OBTENEZ:
1 083 $ * de réduction sur le groupe d'équipement 021A.
1 000 $ * de remise ou le financement de Ford.
1 300 $ * de remise spéciale pour le 350e anniversaire de Montréal.

POUR UN TEMPS LIMITÉ SEULEMENT, VOS CONCESSIONNAIRES FORD ET MERCURY VOUS OFFRENT D'ÉCONOMISER À L'ACHAT DE LA NOUVELLE LX-E 350* 4 PORTIÈRES SPÉCIALEMENT ÉQUIPÉE. CLIMATISEUR INCLUS!

ENCORE PLUS D'ÉQUIPEMENT...

- MOTEUR 4 CYLINDRES DE 1.8L À DACT/16 SOUPAPES
- CHAUFFE-MOTEUR
- BOÎTE AUTOMATIQUE À 4 VITESSES SURMULTIPLIÉE
- DIRECTION ASSISTÉE
- CLIMATISEUR
- PROGRAMMATEUR DE VITESSE
- VOLANT SPORT RÉGLABLE
- GROUPE ÉCLAIRAGE/MIROIR DE COURTOISIE ÉCLAIRÉ SUR LES DEUX PARE-SOLEIL
- SIÈGES BAQUETS SPORT INCLINABLES
- SONORISATION HAUTE QUALITÉ: RADIO AM/FM STÉRÉO ÉLECTRONIQUE AVEC LECTEUR DE CASSETTES ET MONTRE
- RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS SPORT À COMMANDE ÉLECTRIQUE
- OUVERTURE À TÉLÉCOMMANDE DU COFFRE À BAGAGES ET DE LA TRAPPE À CARBURANT
- FREINS ASSISTÉS AUX 4 ROUES
- PNEUS P185/60R14 82H, HAUTE PERFORMANCE
- JANTES STYLISÉES EN ALUMINIUM
- SPÉCIAL 350e DE MONTRÉAL: LETTRAGE ET APPLIQUES LATÉRALES, AILERON SPORT SUR LE COUVERCLE DU COFFRE À BAGAGES

D'ALLURE JEUNE, DYNAMIQUE, LA NOUVELLE LX-E 350 VOUS SURPRENDRA EN TOUT POINT!
FAITES-EN L'ESSAI CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE FORD OU MERCURY.

REMISES EN ARGENT ET TAUX DE FINANCEMENT DU MANUFACTURIER OFFERTS SUR PLUSIEURS AUTRES PRODUITS

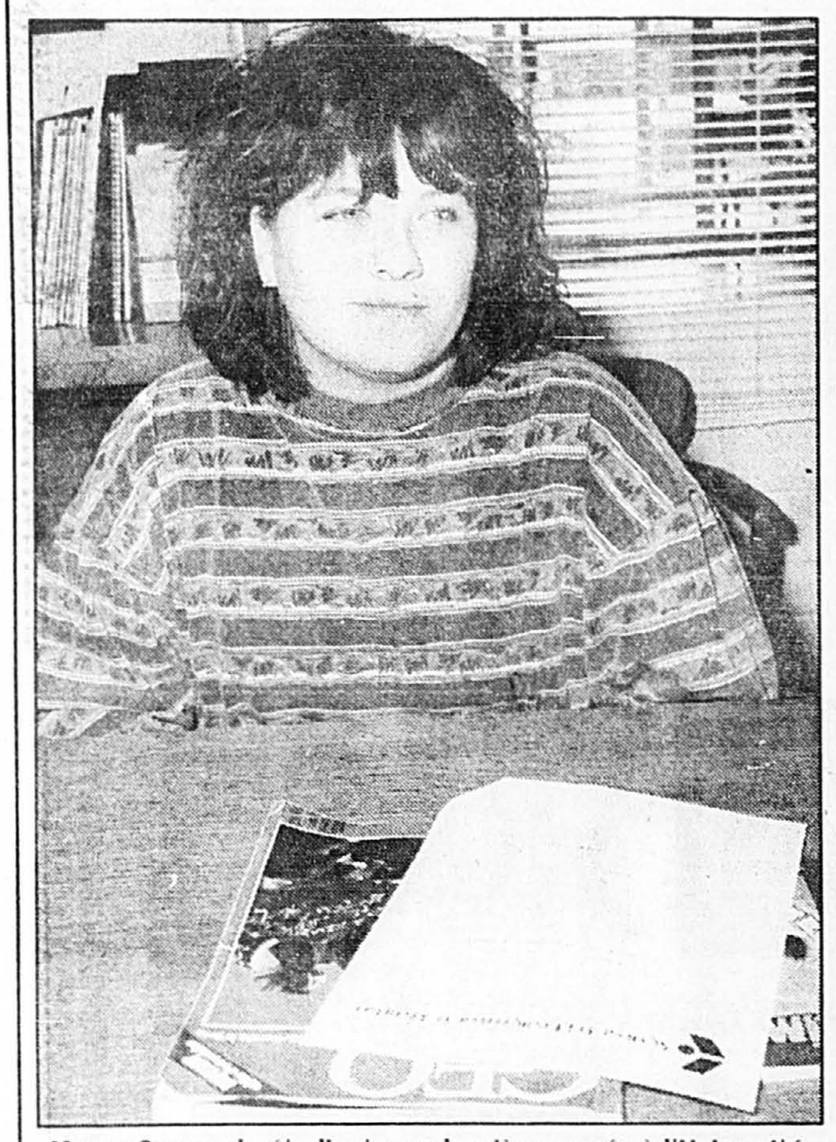
*Basé sur une remise de 1 083 $ à l'achat de l'Escort LX-E 350 1992 comprenant le groupe d'équipement 021A plus une remise de 1 300 $ offerte exceptionnellement par Ford du Canada à l'occasion du 350e anniversaire de la ville de Montréal plus au choix, une remise additionnelle de 1 000 $ ou le financement du manufacturier présentement offerts à l'achat d'une Escort 1992. La remise de 1 300 $ est offerte uniquement sur les Escort LX-E 350 et LX-E spécialement équipées du groupe d'équipement 021A et de la boîte automatique. La LX-E 350 est disponible chez les concessionnaires Ford et Mercury participants de la région de Montréal. Tous les détails chez votre concessionnaire Ford ou Mercury.

LES CONCESSIONNAIRES FORD MERCURY LINCOLN DU QUÉBEC

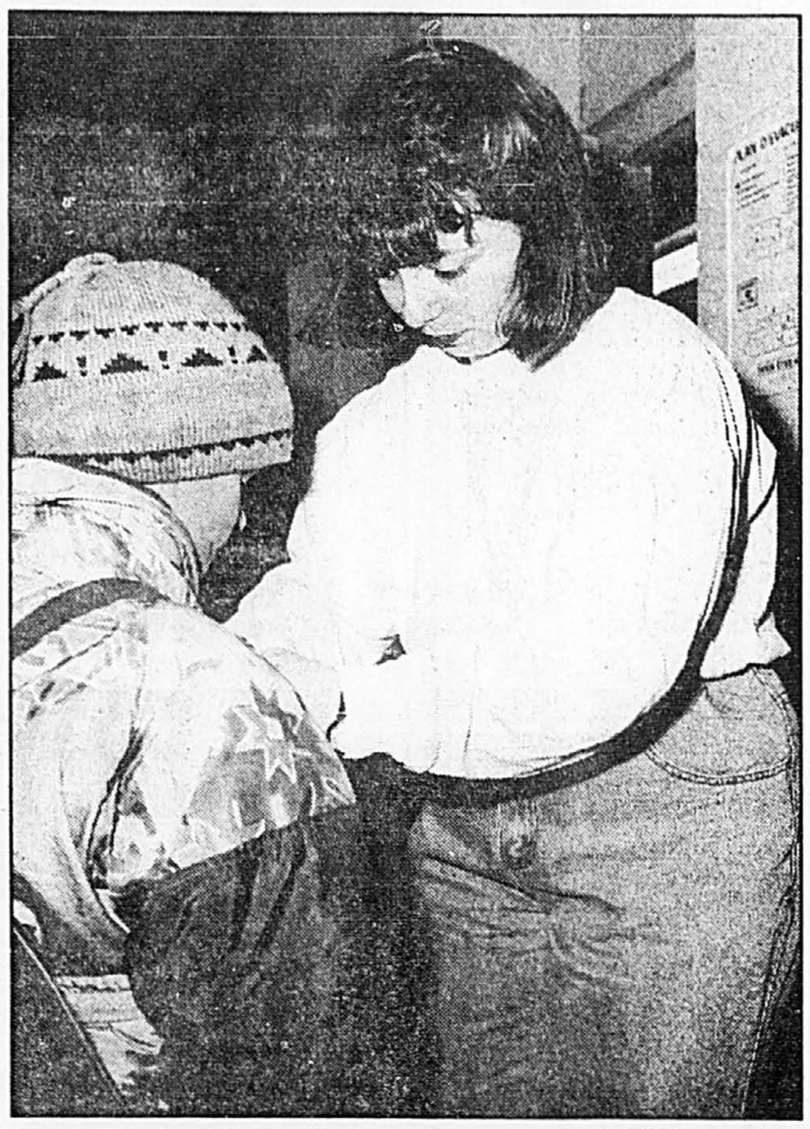
Encore plus pour vous!

PROFS

La relève déficiente



Manon Cavanagh, étudiante en deuxième année à l'Université de Montréal. Elle effectue un stage à l'école primaire Rabeau à Saint-Lambert.



Marie-Claude Côté, étudiante en deuxième année à l'Université de Montréal. Elle effectue un stage à l'école primaire Rabeau à Saint-Lambert.

Les jeunes enseignants se heurtent à la vision désabusée de leurs aînés

Les jeunes enseignants sont étonnés, parfois même choqués par le cynisme des «vieux» professeurs. Lorsqu'ils ont des projets ou qu'ils veulent changer les choses, ils se heurtent à la vision désabusée de leurs aînés.

«Il y a un conflit de générations, raconte Lyne Boudreault, une diplômée en histoire qui fait actuellement de la suppléance au secondaire. Quand on a des projets, les plus vieux nous disent: 'Fais pas ça. Ça ne marchera pas. Personne ne va embarquer là-dedans.'»

«Les jeunes sont déçus par notre personnel vieillissant. C'est le choc des générations», explique Lise Robitaille, présidente de l'Association des directions d'écoles de Montréal.

«Les jeunes professeurs sont bien préparés quant aux habiletés qu'ils doivent enseigner, mais ils ont de grosses lacunes au niveau de la gestion de classe, poursuit Mme Robitaille. Ils arrivent, sans maître associé, frais émoulus de l'université, seuls face à une classe... Ils ne savent pas vraiment c'est qu'est une école. Ils ne connaissent pas les contraintes administratives et pédagogiques. Alors les vieux routiers leur disent: 'Faites vos preuves les jeunes.'»

Lise Robitaille est directrice d'école. Elle parle avec ses collègues et, parfois, les comportements de certains jeunes professeurs choquent.

«Ils mâchent de la gomme, explique-t-elle. Leur tenue vestimentaire laisse à désirer. Il y en a qui s'amène avec un collant et un chandail qui leur arrive en bas des fesses. Mais on ne peut rien dire. Il y a les droits de la personne.»

«Les jeunes professeurs veulent souvent avoir une relation intimiste avec l'élève, le traiter d'égal à égal mais, s'ils se font envoyer promener devant toute la classe, ils perdent la face.»

«Le langage est relâché, ajoute Mme Robitaille. Lorsqu'ils réprimandent leurs élèves, ils utilisent le même langage: 'Tu me fais chier, tu m'écoeures.' Nous sommes ici pour éduquer, pour former. J'ai de plus en plus de difficultés à m'adapter. Je suis très encadrante, traditionnelle. Je me sens un peu vieux jeu.»

Danielle Malenfant enseigne les mathématiques dans une écoles pour filles.

Normand Thuot. Il enseigne les mathématiques depuis trois ans à l'école Saint-Maxime, à Laval. PHOTOS DENIS COURVILLE, *La Presse*



De gauche à droite: Élise Bourque, professeur d'enseignement moral, Michel Mauduit, professeur d'enseignement religieux, Michel Goulet et Marie Cabana, professeurs de mathématiques, enseignants en période de probation à la polyvalente Georges Vanier, à Montréal. Certains enseignent depuis quelques mois, d'autres depuis un an et demi.

Les stagiaires

MICHÈLE OUIMET

Entre prendre des notes dans un cours de didactique du français à l'université et enseigner à une classe de trente élèves, il y a tout un monde. Les stages existent justement pour combler cette lacune, pour familiariser le futur professeur avec les hauts et les bas de l'enseignement.

«Les jeunes diplômés manquent de pratique et ils n'ont pas une formation pédagogique suffisante, affirme le directeur de la classification et titularisation des enseignants au ministère de l'Éducation, André Raymond. Et ce sont des directeurs d'écoles et des responsables de commissions scolaires qui nous le disent. L'université est trop loin du monde scolaire.»

La doyenne des études de premier cycle à l'UQAM, Micheline Pelletier, le confirme. Ce n'est pas facile d'intégrer théorie et pratique. «C'est un réel problème», explique-t-elle.

Le doyen de la faculté des sciences de l'éducation à l'Université de Montréal, Claude Lessard, acquiesce: «Les stages? C'est absolument essentiel mais c'est aussi artificiel. Il y a toujours un filet et ce n'est pas ça le métier.»

Les stagiaires

À l'école primaire Rabeau, à Saint-Lambert, quatre jeunes stagiaires de l'Université de Montréal en sont à leurs premières armes. Inscrites en deuxième année, elles vivent leur deuxième stage. En tout, elles en auront trois et après, diplôme en poche, elles tenteront de se trouver un emploi, qu'elles trouveront d'ailleurs assez facilement.

Car, pendant que les «vieux» professeurs planifient leur retraite — en 1988, l'âge moyen des enseignants était de 43,5 ans, ce qui en faisait le groupe professionnel le plus âgé au Québec après le clergé — les commissions scolaires embauchent.

La CECM, par exemple, a engagé 32 enseignants en 1984, 52 en 1985, 156 en 1988 et 287 en 1990. Et ces chiffres augmenteront d'ici la fin du siècle. Déjà, il n'y a pas suffisamment de professeurs de mathématiques, de sciences, de français et d'anglais langue seconde.

Le stage, ont expliqué les jeunes stagiaires de l'école Rabeau, c'est fantastique! Enfin, elles ont un contact avec leur futur métier.

«C'est tellement différent quand on arrive dans les classes», explique Marie-Claude Côté.

«Le plus difficile, ajoute Manon Cavanagh, c'est la discipline. L'an dernier, c'était la souffrance. Mais je me rends compte que je ne suis pas prête à enseigner les mathématiques. Si on me demande d'apprendre les fractions aux enfants, je ne saurai pas comment.»

«Les professeurs de didactique à l'université sont complètement décrochés, ajoute Marie-Claude Côté. Ils font des recherches, mais ils ne savent pas ce qui se passe dans les écoles. Il nous manque une base: nous ne connaissons pas suffisamment les programmes. Je me sens démunie.»

Les enseignants encadrent les stagaires. On les appelle les maîtres associés. Certains prennent ce rôle à coeur et encadrent sérieusement le stagiaire. D'autres en profitent pour prendre des vacances et abandonner plus ou moins leur classe à des stagaires un peu déboussolés.

En principe, l'université contrôle toute l'opération par le biais de ses superviseurs. Là encore, la situation varie. Certains stagiaires voient leur superviseurs une ou deux fois et discutent avec lui, d'autres l'aperçoivent à peine.

Et c'est justement pour essayer de combler ces lacunes que la CECM a mis sur pied, conjointement avec l'Université de Montréal et l'UQAM, le programme des écoles associées, calquées sur le modèle des hôpitaux universitaires. Ce programme, subventionné par le gouvernement, n'en est qu'à ses débuts.

«Le nombre de jours de stage ne change pas avec ce nouveau programme, explique le responsable des relations avec les universités à la CECM, Georges Ouellet. Nous identifions des écoles — comme Marguerite-de-La-Jammerais au secondaire — qui sont prêtes et capables de devenir des lieux de formation. Nous préparons les enseignants à recevoir les stagaires. Toute l'école s'implique et l'encadrement est plus serré.»

En 1990, près de 1300 étudiants ont fait leurs stages dans une école de la CECM. D'ailleurs, 75 p. cent des écoles de la commission reçoivent des stagaires.

Durcir son attitude: une question de survie

SUITE DE LA PAGE A 1

«Et puis quand tu oses leur serrer un peu le bras, ah bien là, tu portes atteinte à leurs droits! poursuit Elise Bourque. Pendant que tu t'occupes d'un cas problème, c'est le désordre dans le reste de la classe. L'université ne nous prépare pas à ça.»

«Les élèves se chicanent entre eux, dit Michel Goulet, professeur de mathématiques. On essaie de gérer tout ça sans utiliser la matraque, mais on est obligé de rentrer dans le moule de la carotte et du bâton. On est obligé d'être bête et de sévir et, à l'université, on nous dit d'y aller avec amour et motivation.»

«Tu sauves ta peau, laisse tomber Elise Bourque. Oui, j'ai perdu des illusions. J'enseigne une belle matière, la morale, l'environnement, les droits de la personne. Ils ne veulent rien savoir. Ils me disent: 'Faut-tu être épais pour enseigner ça!' Quand tu veux avoir la paix, tu passes des feuilles.»

«Émotivement, ajoute-t-elle, il y en a une couple que je passerais dans le hachoir. Mais quand je rationalise, je me dis qu'il y en a des bons. Ce n'est pas à moi qu'ils en veulent mais à la société. Ils me garrochent leur agressivité.»

Ça prend de la poigne

Plus le temps passe, plus les jeunes professeurs durcissent leur attitude. C'est une question de survie, ont-ils expliqué. Du moins au secondaire.

Normand Thuot enseigne les mathématiques depuis trois ans à l'école secondaire Saint-Maxime, à Laval, une immense polyvalente de 1700 élèves. Il suit actuellement des cours de maîtrise à l'UQAM avec quelques autres étudiants, tous professeurs.

«La première chose que je dis aux stagiaires, c'est: 'Assomme-les, mets-les à ta main.' De toute façon, les élèves aiment les profs qui les font travailler fort. Il faut que tu sois straight, chien, méchant et baveux, sinon ça ne marche pas. Du moins en secondaire III.»

«Normand a raison, acquiesce une de ses amies, Dominique Crevier, également professeur de mathématiques. J'ai enseigné à Saint-Maxime. Après deux semaines, j'ai frappé mon Waterloo. Ça prend de la poigne.»

«Lorsque j'ai terminé mon baccalauréat en 1989, j'ai enseigné dans une école privée, le collège Charles-Lemoyne, ajoute une collègue, Danielle Malenfant. C'était pire qu'une polyvalente. J'ai donné ma démission en cours d'année. J'étais complètement révoltée.»

Une jeune diplômée, Lyne Boudrault, future professeure d'histoire au secondaire, a également dû ajuster théorie et pratique lors de son stage. Elle a vécu des moments difficiles. Elle devait prendre en charge les six groupes de secondaire IV de François Vallée qui, d'ailleurs, lui donnait un coup de main et l'encadrait à titre de maître associé.

«François m'a dit qu'il fallait que je sois plus dur, raconte-t-elle. Moi, j'avais peur d'être en chicane avec les élèves. Le plus dur, c'est la discipline, la gestion de classe.»

La probation

Le ministère de l'Éducation veut modifier le système de probation. Actuellement, le jeune diplômé obtient un permis d'enseigner valide durant cinq ans. À l'intérieur de ce délai, il doit accomplir un stage probatoire de deux ans. S'il le complète avec succès, il obtient alors un brevet d'enseignement.

«Actuellement, explique le directeur de la formation et des qualifications au MEQ, ce sont des collègues qui jugent le travail des jeunes enseignants en probation. Ils sont juge et partie. D'ailleurs, rares sont les professeurs qui n'ont pas obtenu leur brevet. Sur 10 000 demandes, par exemple, il y en a peut-être six ou sept qui ont été refusées.»

«Le jugement par les pairs est long et lourd, conclut-il. Le système fonctionne plus ou moins bien. Nous sommes en consultation jusqu'au mois de juin sur cette question.»□

INVITATION

CONFÉRENCE DE CATHERINE BÉDARIDA
Rédactrice en chef du *Monde de l'Éducation*

MERCREDI, le 4 mars à 20h00
Salle Maisonneuve / Dorchester
Le Nouvel Hôtel, 1740 boul. René Lévesque Ouest
Montréal (Station de métro Guy)

Thème :

ÉVALUATION ET JOURNALISME ÉDUCATIF,
L'EXEMPLE *DU MONDE DE L'ÉDUCATION*

FÉDÉRATION AUTONOME DU COLLÉGIAL
1067, RUE ST-DENIS, MONTRÉAL H2X 3J3
TÉL. : (514) 846-9977 - TÉLÉCOPIEUR (514) 848-0166

23 morts, 22 blessés

L'effondrement du toit d'un café à Jérusalem-Est samedi a fait 23 morts et 22 blessés, selon un dernier bilan publié hier par la police et présenté comme définitif, toutes les personnes qui étaient ou qu'on croyait être sous les décombres ayant été retrouvées.



PHOTO REUTER

L'AIT ET LES PRODUITS LAITIERS PRÉSENTENT

LE TOUR DE L'ÎLE
COLORE LA VILLE
DIMANCHE 7 JUIN

4 000 BÉNÉVOLES RECHERCHÉS



COUREZ LA CHANCE DE GAGNER

2 paires de billets d'avion sur Paris offerts par TOURBEC
5 vélos Supercycle et des accessoires offerts par CANADIAN TIRE
1 ordinateur MacClassic offert par microserve

Bénévoles de jour ou de nuit demandés. Aucune expérience requise.

POUR VOUS JOINDRE
À CE GRAND ARC-EN-CIEL
DE VÉLO-VOLONTAIRES,
APPELEZ-NOUS DÈS MAINTENANT AU
(514) 847-VÉLO

En collaboration avec CANADIAN TIRE
Commanditaire officiel et réseau officiel d'inscription
LA PRESSE CKAC 73 AM SRC TELEVISION

LE VÉRITABLE

TELERGON-II

SUSPENSION DE GELÉE ROYALE
(Véritable préparation de Gelée Royale épurée et titrée selon le procédé C.B.P. de B. de BELVEFER)

TELERGON-II
buvable

Du 28 février au 7 mars vous pourrez rencontrer chez JEAN COUTU au 865, rue Sainte-Catherine est à Montréal, le célèbre biologiste BOYER de BELVEFER, surnommé «le père de la Gelée Royale», et son assistante, LILIANE. À cette occasion, vous bénéficierez d'un prix spécial et d'un échantillon gratuit de 3 ampoules avec chaque boîte de 24 ampoules de TELERGON-II.

MISE EN GARDE
ATTENTION!

M. de Belvefer, «le père de la Gelée Royale», rappelle à ses fidèles amis canadiens que la seule gelée royale préparée selon ses dernières découvertes porte la marque TELERGON-II. Exigez la marque sur la boîte verte.



BOYER DE BELVEFER
Le père de la Gelée Royale

JEAN COUTU

NE VOUS LAISSEZ PAS TROMPER!

ENCORE plus FORT!

PLUS DE NOUVEAUTÉS, ENCORE PLUS DE CHOIX

DÉCOUVREZ TOUS LES NOUVEAUX PRODUITS POUR VOTRE MAISON

- PORTES ET FENÊTRES
- CUISINES
- SALLES DE BAINS
- ÉLECTROMÉNAGERS
- FOYERS
- CHAUFFAGE
- CLIMATISATION
- DÉCORATION
- AMEUBLEMENT
- SYSTÈMES DE SON



PLUS DE SPÉCIALISTES EN RÉNOVATION

VENEZ RENCONTRER DES EXPERTS QUI RÉPONDRONT À VOS QUESTIONS CONCERNANT LA RÉNOVATION DE VOTRE MAISON, SON INTÉRIEUR COMME SON EXTÉRIEUR.

MAINTENANT OUVERT



LE SALON DE L'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

PLUS D'ÉCONOMIE

- PROFITER DES SUPER RABAIS SALONS POUR ACHETER MAINTENANT
  - sur place 600 exposants
  - 1200 entreprises offrant des prix réduits au maximum pour construire, rénover ou décorer votre maison
- FINANCEMENT HYPOTHÉCAIRE DISPONIBLE SUR PLACE
- PLUS DE 40 CONSTRUCTEURS REGROUPÉS DONT:



Les Industries Bonneville qui présentent deux concepts de maisons pour ceux et celles qui désirent accéder à la propriété.

PLUS D'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

DÉCOUVREZ: Mobiliers de jardin, outils de jardinage, engrais, semences, terreaux, piscines et équipements d'entretien, jardins d'eau, irrigation et éclairage, végétaux d'ornement, pavé, pierres, produits de décoration, etc...

MÉTRO PIE IX

La billetterie fermera une heure et demie avant la fermeture du salon.

HEURES D'OUVERTURE
Vendredi et samedi ...10h à 23h
Dimanche .....10h à 20h
Lundi au jeudi .....10h à 22h

PRIX TOUTES TAXES INCLUSES
Admission générale .....8 $
Étudiants et âge d'or .....6 $
Enfants de moins de 12 ans....3 $

UN ÉVÉNEMENT PROMEXPO
EN COLLABORATION AVEC La Presse CFTM
PARC OLYMPIQUE MONTRÉAL CKAC 73 AM

Opposition à la création d'un Office de protection de l'environnement

ANDRÉ BELLEMARE
de la Presse Canadienne

QUÉBEC

■ C'est dans un climat de méfiance et d'opposition au ministère de l'Environnement que débutent cette semaine les consultations en commission parlementaire au sujet du projet de création d'un Office de protection de l'environnement.

Cette idée est contenue dans le projet de loi 412 que le ministre de l'Environnement Pierre Paradis a déposé à l'Assemblée nationale en décembre dernier et qui sera soumis à l'examen à compter de jeudi. Jusqu'à ce jour, 31 mémoires sont parvenus au secrétariat de la commission.

En tête des opposants se trouve le Parti québécois qui s'apprête à mener une lutte contre la proposition principale du projet de loi de scinder en deux le ministère de l'Environnement de manière à mettre sur pied un organisme qui serait chargé d'appliquer les règlements conçus par le ministère.

Le critique de l'Opposition et député de Laprairie, Denis Lazure, a déjà indiqué que l'Office envisagé par le ministre lui paraît «inutile et trop coûteux pour un ministère déjà caractérisé par une absence de coordination entre le central et les régions».

M. Lazure et sa formation politique mettront tout en oeuvre pour faire échec au projet de loi et amener le ministre Paradis à retraiter. Le député péquiste se prend même à espérer que le ministre se laissera convaincre d'abandonner son idée.

«Même si ça ne se voit pas souvent, je ne serais pas surpris de voir M. Paradis reculer», a-t-il ajouté.

Plusieurs intervenants

S'il faut se fier aux commentaires émis ces derniers temps lors de conversations, il faut prévoir que plusieurs organismes viendront opposer une fin de non-recevoir au projet de loi 412.

On compte entre autres sur la présence de la centrale syndicale CSN, du Conseil du patronat, d'Hydro-Québec, du Mouvement Desjardins, de l'Union des producteurs agricoles, de l'Union québécoise pour la conservation de la nature qui, pour la plupart, émettent au moins de sérieuses réserves quant à la sagesse de créer une autre structure de protection de l'environnement.

Le commentaire le plus souvent entendu et le plus partagé par les intervenants est celui qu'il ne servirait à rien d'alourdir davantage la structure dans une tentative d'améliorer la protection de l'environnement. «Ce n'est pas d'un Office mais d'un ministre de l'Environnement que nous avons besoin», a commenté ironiquement le député Lazure.

Le projet de loi prévoit notamment que cet Office remplisse certaines fonctions prévues entre autres dans la Loi sur la qualité de l'environnement et la Loi sur les pesticides qui regardent principalement la délivrance de certificats d'autorisations, de permis et d'attestations d'assainissement ainsi que l'émission d'ordonnances.

Il prévoit également que le gouvernement peut exercer certains pouvoirs de l'Office lorsque l'intérêt public l'exige.

Les jeunes libéraux comptent parmi les rares groupes à appuyer le projet de loi 412. Il faut préciser qu'ils sont un peu responsables de l'introduction de cet élément dans le programme électoral du parti.

Un âne fait la grève de la faim en signe de deuil et en meurt

Associated Press

DJEDDAH, Arabie saoudite

■ Un âne est mort dans la province saoudienne de Baha après plusieurs jours de «grève de la faim» qu'il observait en signe de deuil à la suite du décès de son maître, a rapporté dans le journal saoudien Okad.

Bouniane el-Ghamidi, le propriétaire de la bête avait passé les dix dernières années de sa vie à couver son âne de sa générosité et de ses largesses. Il effectuait quotidiennement une promenade de 25 km sur sa monture préférée et n'avait jamais songé la troquer pour ses déplacements contre de luxueuses voitures que lui proposaient ses fils.

«Mon âne avait précédé les voitures à mon service», disait-il à ses fils qui insistaient pour voir leur père se séparer de ce moyen de locomotion archaïque et peu séant avec sa situation sociale.

DU 24 FÉVRIER AU 6 MARS

TOUS CEUX QUI FERONT L'ACHAT D'UNE NOUVELLE CAVALIER 1992 SE PARTAGERONT 100 000$ DE REÉR



Venez chez votre concessionnaire Chevrolet/Geo/Oldsmobile et voyez la nouvelle Cavalier 1992. Il y a 100 000$* de REÉR Personnalisés Desjardins à partager entre ceux qui en feront l'achat.** Oui. 100 000$ de REÉR. Parce que la Cavalier, à partir de 10 999$,*** LES REER PERSONNALISÉS DESJARDINS offre plus de sécurité en ayant les freins antiblocage et un volant de sécurité en équipement de série, n'est-il pas normal que votre concessionnaire contribue un peu à votre sécurité financière pour l'avenir? Faites-vite, cette offre se termine le 6 mars.

Voyez tous les détails chez votre concessionnaire

CHEVROLET · Geo · Oldsmobile

L'offre est réservée aux particuliers et est applicable exclusivement aux modèles Cavalier neufs en inventaire. *Le partage des 100 000 $ de REÉR sera effectué le 20 mars 1992. La part de chaque acheteur sera égale et en fonction du nombre total d'acheteurs durant la promotion chez les 52 concessionnaires participants membres de l'Association marketing des concessionnaires Chevrolet/Geo/Oldsmobile de Montréal et Trois-Rivières. **Pour bénéficier de l'offre, la personne doit avoir pris livraison de l'automobile au plus tard le 6 mars 1992. ***Taxes et transport en sus. Tous les rabais GM inclus.

25 000$ À GAGNER

COUPON DE PARTICIPATION

25 000$ À GAGNER OFFERTS PAR BRICO CENTRE ET La Presse

Nom ..... Âge .....
Adresse .....
Ville ..... Code postal .....
Téléphone ( ) .....
Pour être valide ce coupon doit être dûment complété.

QUESTIONS
Êtes-vous propriétaire ❑ locataire ❑
En 1992, quel genre de projet de rénovation avec Service d'installation aimeriez-vous réaliser?
Portes ❑ Fenêtres ❑ Porte de garage ❑ Cuisine ❑ Escalier ❑
Toiture ❑ Aucun ❑ Autre .....
Question d'aptitude: 2 x 5 + 6 .....

OFFERTS PAR BRICO CENTRE ET La Presse

LE SALON NATIONAL DE L'HABITATION
STADE OLYMPIQUE
28 FÉV. AU 8 MARS
plus
LE SALON DE L'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

DESCRIPTION DES PRIX
5 PERSONNES MÉRITERONT CHACUNE 5000 $ EN VALEUR D'ACHAT CHEZ BRICO CENTRE. REMPLISSEZ CE COUPON ET DÉPOSEZ-LE DANS LES BOÎTES PRÉVUES À CET EFFET, SOIT AU KIOSQUE DE BRICO CENTRE OU À L'ENTRÉE DU SALON NATIONAL DE L'HABITATION, OU POSTEZ-LE À LA PRESSE, C.P. 5040, SUCCURSALE PLACE D'ARMES, MONTRÉAL, QC, H2Y 3M1

Le coupon posté devra être reçu à La Presse avant vendredi, 6 mars, 17 h.

Les tirages auront lieu au Stade du parc olympique le 8 mars 1992 à 19 h. Ce concours est en vigueur du 15 février au 8 mars 1992. Les règlements complets du concours sont disponibles au bureau du Groupe Promexpo, 801, rue Sherbrooke Est, 10e étage, Montréal, QC, H2L 1K7